

Bulletin d'information 2008



Zettüing = Duedüing



Boulangerie - Pâtisserie - Apéritifs - Banquets

Le Fournil de Sarreinsming Erwin Dosch

31 Grand'rue
57905 SARREINSMING
Tél. 03 87 98 21 18

23 Rue de l'Eglise
57200 REMELFING
Tél. 03 87 95 75 46



STÉ BEYEL



FIUUL et CARBURANTS - LUBRIFIANTS TOTAL et BP
Matériel de NETTOYAGE INDUSTRIEL "KARCHER"
POMPES "RUMAUCOURT" à FUEL - HUILE - GRAISSES

6. rue du Canal - 57930 MITTERSHEIM
TEL. 03 87 07 67 23 - 03 87 07 67 27
Fax : 03 87 07 53 41

SANI THERM

Artisan
THIEL CHRISTIAN

**SANITAIRE
CHAUFFAGE
DEPANNAGE**

Tél. 03 87 02 79 13
Fax 03 87 02 12 75
Port. 06 84 56 05 84

3 a rue de la Gare
57410
PETIT-REDERCHING

RESTAURANT LE CAQUELON

Le spécialiste des fondues



6 rue de la Sarre
57905 DIEDING

Tél. 03 87 02 12 86
Port. 06 78 81 27 53

lecaquelon@orange.fr



TRAVAUX PUBLICS

KARCHER S.A.S.

4 rue Docteur Schweitzer
67320 DRULINGEN

Zone Artisanale
67700 SAVERNE

Tél. 03 88 00 60 40

Fax 03 88 00 66 69



Entretien et dépannage
chauffage - plomberie
VMC



Dépannage

BECK Ludovic
12 rue de la Montagne
57200 WIESVILLER

Tél. 06 14 88 86 84

E-mail : ludovic.beck@neuf.fr

Tél. 03 55 03 21 78

CORDIER Sébastien



C.S. ELECTRICIEN

Electricité générale
chauffage électrique
téléphonie / alarme incendie

38 Grand'rue
57905 DIEDING

06 72 93 95 33

T.P.H.M.

S.A. TRAVAUX PUBLICS HANTZ MARC

- TRANSPORTS
- TERRASSEMENTS
- TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
- LOCATION DE MATÉRIEL

6, Rue Emmanuel Durlach - ZI Grand Bois
B.P. 30005 - 57211 SARREGUEMINES CEDEX

Tél. 03 87 95 41 31 - Fax 03 87 98 50 42

http://www.tphm.fr - Email : tphm2@wanadoo.fr



Chers concitoyens,

Les élections municipales de mars 2008 ont entraîné le renouvellement de 40,3 % des maires des 36 783 communes de France. Paradoxalement ce renouvellement n'a pas été source de rajeunissement. Les moins de 40 ans passent de 5,30 % à 4,17 %, tandis que la tranche des plus de 60 ans passe de 28,5 % à 39,98 %. L'âge moyen des maires de France, au lendemain des élections, est de 56 ans et 10 mois. 32,33 % d'entre eux sont retraités.

A Zetting vous avez choisi de reconduire pour un troisième mandat l'équipe qui m'entoure et qui m'a renouvelé sa confiance. Même si je dépasse un peu l'âge «moyen», l'expérience et la disponibilité de la retraite aidant, je m'emploierai, cette fois encore, à tout mettre en œuvre pour réaliser le programme électoral que vous avez plébiscité, et pour mériter ainsi la confiance que vous nous témoignez.

L'année 2008 a vu se terminer les travaux d'effacement des réseaux aériens et réfection de chaussée sur le tronçon médian de la rue de l'église. Authenticité et sécurité des aménagements ont guidé notre réflexion : trottoir sous le pont, priorité de circulation à la montée, limitation de la vitesse à 30 km/h, nouvel éclairage.

Le dernier tronçon de la rue sera mis en chantier dès que les finances le permettront.

L'autre grande réalisation est l'acquisition de la salle paroissiale St-Guy et sa transformation pour les besoins de la commune. Les travaux de gros-œuvre de ce programme sont terminés, l'aménagement intérieur est en cours, hormis la partie avant, destinée à devenir une chambre funéraire, et pour l'achèvement de laquelle nous sommes en attente de subvention.

D'autres dépenses ont été consenties : dans les écoles ; sur le bâtiment du café de la mairie ; pour la mise en conformité électrique de l'église de Dieding ; dans le vestiaire du stade ; pour la création d'un parking et la pose d'un réseau de collecte des eaux usées, rue de la Sarre à Dieding ; dans la construction ou la réfection de trottoir, rue des abeilles et rue de l'église. Vous en trouverez le détail dans les pages - travaux- du présent bulletin.

Les projets 2009 ne manquent pas. Le conseil municipal les a avalisés en sachant qu'ils ne pourront pas tous être menés de front. Seront prioritaires ceux qui bénéficieront d'une subvention, comme c'est déjà le cas pour la rénovation intérieure de la salle socioculturelle. J'espère vivement qu'il en sera de même pour le parking à proximité, dont l'aménagement valorisera la salle et participera à la requalification paysagère de l'entrée du village.

Le programme « entretien et amélioration de la voirie et des bâtiments » sera poursuivi : création de trottoirs, renouvellement de la couche de roulement sur des tronçons de chaussée dégradés, éclairage public, équipements dans les bâtiments publics.

D'autres investissements encore sont programmés dans un avenir proche :

La voirie définitive dans la Pommeraie, après l'achèvement des travaux de gros-œuvre des particuliers.

Les acquisitions foncières nécessaires à la préparation de nouvelles zones d'extension urbaine.

La participation financière de la commune aux travaux proposés au 2° contrat pluriannuel d'assainissement.

Des contacts ont été pris avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil Général pour savoir quel pourrait être leur taux de participation financière dans d'éventuels travaux de rénovation de la toiture de l'église Saint-Marcel.

Mais il ne s'agit toujours que d'équipement, entretien et aménagements urbains. Certes ils consomment le plus clair de notre budget mais ils ne garantissent pas un surcroît de bien-être à la mesure de leur coût.

De petites attentions, que nous négligeons d'avoir les uns pour les autres, qui relèvent du civisme, et sont sans incidence financière, apporteront à coup sûr une amélioration sensible de la qualité de vie dans la commune. A chacun, par exemple, de s'interdire le stationnement de sa voiture sur le trottoir ou dans des emplacements jugés dangereux, de respecter la signalisation routière et surtout les limitations de vitesse en agglomération, de se conformer à la réglementation sur le bruit ou le traitement des déchets verts.

D'autre part, la propreté des trottoirs et caniveaux n'est pas l'affaire des agents communaux mais des riverains, à qui incombe, d'après le code rural, le balayage au droit de leur propriété. Et que dire des déjections canines ou des avaloirs bouchés avec du béton suite à des travaux de maçonnerie et au déversement dans la bouche d'égout des surplus de mortier...

Autre sujet de préoccupation, tout autant en rapport avec la qualité de vie : la bonne santé des associations locales. Depuis des générations elles ont permis la pratique organisée de sports et de loisirs, hobbies, rencontres, contribuant ainsi à développer les liens sociaux. Aujourd'hui elles peinent à trouver des adhérents motivés en nombre suffisant, moins pour perpétuer la tradition que pour inventer l'avenir. Serions-nous devenus individualistes au point de pouvoir nous passer des autres ?

L'école communale repliée sur le village allait, elle aussi, à sa perte avec les baisses d'effectifs et les fermetures répétées de classe, jusqu'au sursaut salvateur du regroupement pédagogique avec Rémelfing, en 2002.

Aujourd'hui nous sommes confrontés à un nouveau défi, celui du périscolaire. Il nous faut réfléchir à la réponse que nous apporterons aux parents d'élèves absents du domicile entre midi et confrontés à un problème de prise en charge de leurs enfants. Comment adapter le fonctionnement de nos écoles à cette attente des parents ? Nos effectifs sont-ils suffisants pour ouvrir une cantine scolaire ? A quel montant les parents sont-ils prêts à cofinancer ce service ? Dans quels locaux ? Avec quel personnel ? Quel en sera le coût pour la commune ? Quelle serait pour nous l'incidence d'un regroupement pédagogique intégré ?

Autant de questions qui méritent d'être mûrement réfléchies et débattues. Il en va, là encore, de bien-être, celui de nos enfants et de leurs parents.

Voilà, tracées à grands traits, quelques-unes des préoccupations et aussi des perspectives qui s'ouvrent pour notre commune à courte échéance. J'espère que les conséquences de la crise financière ne viendront pas contrecarrer nos projets en restreignant l'accès au crédit.

Je souhaite à chacun d'entre vous d'échapper aux contrecoups du ralentissement de l'économie. Que l'année 2009 nous fasse renouer avec la croissance, dans une perspective de développement durable, plus respectueux de l'homme et de son environnement.

Avec tous mes vœux de bonne santé, de prospérité et de bonheur !

Jean-Marie Meyer



Rue de l'Eglise, 2^{ème} tranche : Après enfouissement des réseaux aériens, renouvellement de la couche de roulement.

Coût de l'opération 171 375 €

Voirie communale :



Création de trottoirs rue de Tholey et rue des Abeilles



Assainissement rue de la Sarre à Dieding

Coût : 19 156 €



Réfection du trottoir rue de l'Eglise, partie haute

Coût : 26 025 €



Création d'un parking à Dieding

Coût : 20 755 €



Réfection de trottoir rue de l'Eglise, partie basse

Coût : 2 188 €

Enfouissement du réseau câblé

Coût : 2 904 €

Traçages au sol et achat de panneaux de signalisation

Coût : 2 512 €



Création d'un merlon de sécurité dans le fond de la placette, à la sortie de Dieding



Ecole primaire

Suite à l'ouverture d'une deuxième classe, le CE2, de nombreux travaux de rénovation ont été nécessaires

Réfection de la peinture : 3 670 €

Réfection du carrelage : 5 290 €

Achat de mobilier : 3 029 €

Rideaux : 982 €

Total : 12 971 €

Ecole maternelle

Installation d'une nouvelle chaudière suite au raccordement au gaz naturel : 6 337 €



Café de la Mairie

Afin de permettre au nouveau gérant de rouvrir le café-restaurant dans de bonnes conditions, des travaux de rénovation ont été nécessaires :

Chauffage : 1 234 €

Sanitaires : 3 683 €

Electricité : 1 853 €

Réfection de la façade : 2 833 €

Installation d'un rideau de séparation : 875 €

Nouveau columbarium à Zetting



et stèle commémorative à Dieding



Dépense totale : 13 844 €

Travaux dans divers bâtiments

Salle socioculturelle :

- remplacement du chauffe-eau 1 196 €

- travaux de raccordement au gaz de ville 966 €

- remplacement du brûleur 2 451 €

Travaux de raccordement au gaz à la bibliothèque et au logement 1 rue de l'église : 2 602 €

Mise en conformité électrique des vestiaires du stade : 1 731 €

Mise en conformité électrique de l'église de Dieding : 4 109 €

Remplacement d'un poteau d'incendie rue de Dieding : 2 674 €

Mise en place d'un tubage au logement à Dieding : 1 498 €



**Aménagement de la maison paroissiale,
1^{er} tranche**
Coût : 98 859 €

Travaux en régie communale

Travaux d'entretien et d'aménagement dans les écoles maternelle et primaire

Abri à l'école primaire : 487 €

Par mesure de sécurité et à la demande des parents d'élèves, un abri a été installé devant la préau de l'école primaire.



Réfection de la charpente et de la toiture abritant la meule, rue de la gare :



Abattage des arbres sur le terrain avoisinant la salle socioculturelle en vue de la réalisation du parking

Investissements susceptibles d'être inscrits au budget 2009, dans la limite des crédits disponibles, et en cas d'octroi des subventions sollicitées :

Grands travaux :

Salle St Guy 2^{ème} tranche : Réalisation d'une chambre funéraire.

Aménagement du parking à côté de la salle socioculturelle.

Isolation thermique et remise en peinture de la salle socioculturelle.

Prévision de travaux sur les bâtiments communaux :

Mise en conformité électrique de l'église Saint-Marcel.
Remplacement de la chaudière de la mairie et raccordement au réseau de distribution de gaz.

Réfection de l'escalier d'entrée au bâtiment de l'ancienne école de Dieding.

Renouvellement du revêtement de sol dans la salle des jeux de l'école maternelle.

Renouvellement des stores : bâtiment de la mairie.

Café de la mairie : ravalement de la façade arrière et du pignon.

Prévision de travaux de voirie :

Renouvellement de la couche de roulement : rue de la barrière (partie basse).

Création de trottoir :

- côté impair, grand'rue à Dieding.

- entre la rue de la chapelle et le pont du canal.

Eclairage public :

rue du Maire Jamann

SYNDICAT DES EAUX DE ZETTING

ZETTING - WIESVILLER - WOELFLING

1. Composition du Syndicat des Eaux

Suite aux élections municipales de mars 2008, le comité syndical s'est reconstitué. Il est composé par 2 membres de plein droit des communes de WIESVILLER, WOELFLING et ZETTING ainsi que de 2 membres de la commune de BLIESBRUCK à titre de représentation du quartier de la HERMESKAPPEL.

A la suite de la séance du 7 avril 2008 ont été élus :

Président	Fabien STENGER Commune de ZETTING
Vice président	Jean Jacques BRENON Commune de WOELFLING
Membres avec voix délibérative	Nathalie STAUB Maire de WIESVILLER Hubert KARMANN Commune de WIESVILLER Martine LETT Commune de ZETTING Antoine LENHARD Commune de WOELFLING

Membres

à titre consultatif

Jacques SCHOULER

Commune de BLIESBRUCK

Joseph KUHN

Commune de BLIESBRUCK

Secrétariat

Mairie de ZETTING

Katia BADARIOTTI

03 87 02 38 68

L'exploitation de la station de pompage et du réseau est confiée à Christian HUTH.

Pour l'exploitation des branchements et relevés de compteurs à Zetting et Woelfling :

Christophe HEITGER – 06.79.16.67.99

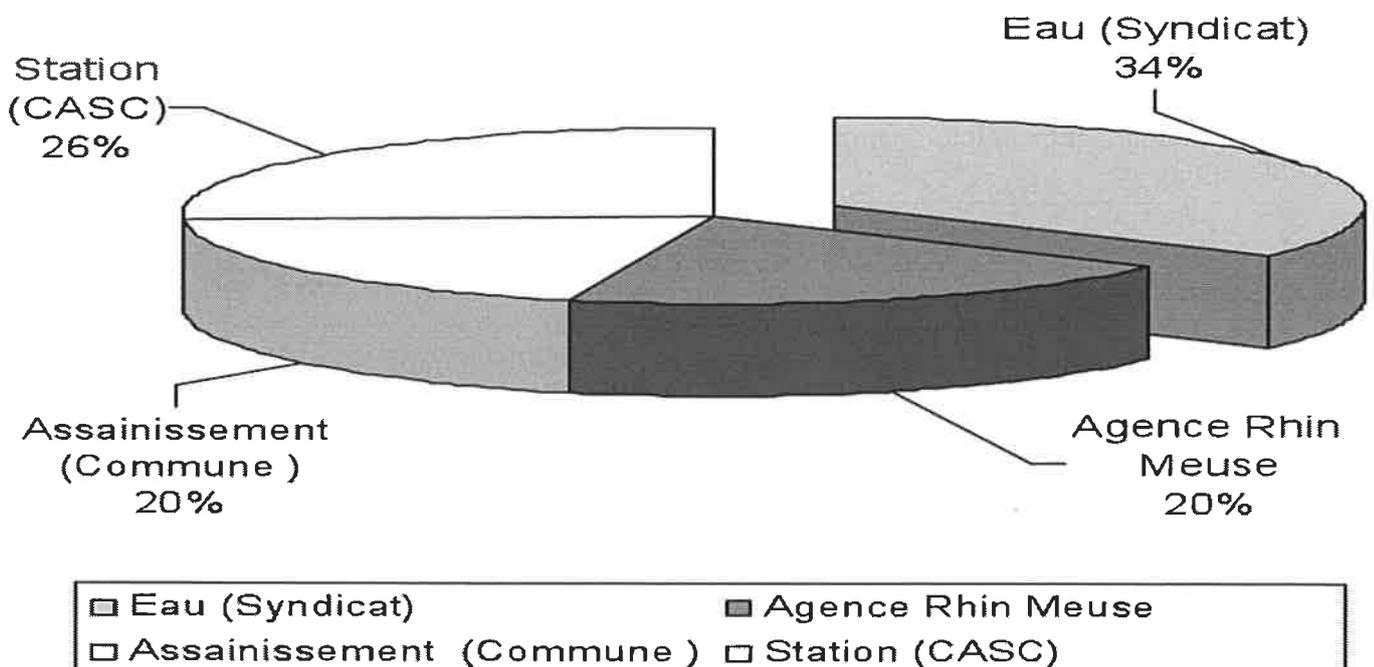
A Wiesviller :

Paul RAYMOND – 06.84.06.98.16

2. Le prix de l'eau

Sur la facture vous trouverez, d'une part, les montants qui relèvent du syndicats des eaux : abonnement du compteur : **10 € pour un semestre.**

Répartition de la facture à partir de MAI 2009



Commune :	0,65 € par m ³	Pour les abonnés raccordés au réseau
Agence de l'Eau Rhin et Meuse :	0,345 € par m ³	Pour la pollution domestique
	0,300 € par m ³	Pour la modernisation du réseau
Communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences :	0,20 € par m ³	Pour les communes non raccordées à une station d'épuration
	0,834 € par m ³	Pour les communes raccordées à une station d'épuration

Vous verrez apparaître, à partir de mai 2009, ce nouveau tarif dans la mesure où désormais la station d'épuration de ZETTING est opérationnelle et traite depuis l'été 2008 les eaux usées des communes de WIESVILLER et WOELFLING de ZETTING, sauf l'annexe de DIEDING.

Consommation d'eau : **1,143 € par m³**

A titre de comparaison, le prix moyen en France du m³ d'eau est de **1,51 €**. **Le prix de l'eau n'a pas augmenté depuis 1999** et doit permettre de couvrir les charges de fonctionnement : électricité pour le pompage, entretien et réparation courants, frais administratifs ainsi que l'autofinancement des gros travaux d'investissement liés à l'outil de production.

Le syndicat a opté, pour les travaux d'exploitation ne nécessitant pas de moyens lourds de génie civil, la solution en régie afin de maîtriser au plus juste les coûts de fonctionnement.

L'essentiel du montant de la facture est en coût variable en fonction de la consommation en m³ de chaque abonné. Le syndicat fait apparaître des redevances sur la facture dont il ne fait que l'encaissement et le reversement pour les différents bénéficiaires. Vous trouverez, sur le graphe ci-dessous, la répartition en pourcentage de ces différents éléments :

3. A quoi servent les redevances ?

■ Commune :

Les recettes du budget assainissement de la commune proviennent directement de cette redevance. Elle permet de financer le programme restant des travaux d'assainissement à réaliser dans la commune, comme par exemple le raccordement de la rue du Maire Jamann et de la rue du Chemin de Fer au réseau principal (coût estimatif de l'opération : 235 000 €).

■ Agence de l'Eau Rhin et Meuse :

L'agence subventionne les travaux de modernisation des réseaux comme le chantier cité ci-dessus à hauteur de 35%. Elle participe au financement de la construction des stations d'épuration à hauteur de 30 %.

■ Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

C'est elle qui a la compétence pour la réalisation, l'exploitation des stations d'épuration ainsi que du réseau de transport entre les communes. La redevance sert à financer la construction des équipements et des réseaux de liaison.

En résumé, la facture d'eau sert à financer l'ensemble des processus depuis le pompage jusqu'au rejet de l'eau dans le milieu naturel :

- La production de l'eau
- La distribution de l'eau
- La récupération des eaux usées par le réseau d'assainissement
- Le traitement des eaux usées
- Enfin le rejet d'une eau purifiée dans le milieu naturel.

LA FORÊT COMMUNALE PARTICIPE A NOTRE QUALITÉ DE VIE



D'une superficie de 142 ha., à peuplement dominant de hêtres (88%) contre à peine 11% de chênes et 1% de conifères et autres essences, la forêt de Zetting se caractérise par **un pourcentage important de futaie mûre au détriment de la jeune futaie**. Ce déséquilibre résulte d'une gestion plus encline à protéger qu'à exploiter.

En récoltant les arbres arrivés à maturité, le forestier accélère le cycle de renouvellement de la forêt. Il procure lumière et espace aux jeunes arbres pour pousser. Par là il favorise aussi la végétation intermédiaire et la biodiversité de la zone.

Depuis une vingtaine d'années, dans le cadre des révisions d'aménagement proposées par l'ONF, **la Commune tend à rétablir un meilleur équilibre** entre les classes d'âge de son peuplement : exploitation de la vieille futaie, élimination des dépérissants pour faire place nette aux jeunes plants de hêtre résultant de la régénération naturelle et à des plants de chêne intro-

duits artificiellement pour équilibrer le peuplement des deux essences.

Pour assurer sa pérennité, la forêt doit présenter **les six étapes de ce qu'on appelle une futaie régulière**.

C'est-à-dire : plants fourrés (0 à 10 ans) ; gaulis (10 à 25 ans) ; bas-perchis (25 à 50 ans) ; haut-perchis (50 à 75 ans) ; jeune futaie (75 à 180 ans) ; vieille futaie (180 ans et plus).

A différents stades de la croissance, des coupes d'éclaircie sont réalisées parmi les jeunes arbres. Le forestier sélectionne ceux qu'il estime les plus prometteurs et élimine les autres. Ce faisant il dégage espace et lumière, il accompagne le travail de la nature. Il arbitre la compétition naturelle entre les jeunes pousses dont seules quelques-unes sont appelées à devenir adultes. En moyenne on peut dire qu'il faut un « vivier » de 5 pousses (résineux) à 20 pousses (feuillus) pour produire un arbre adulte.

La forêt, telle que nous la connaissons chez nous, et partout ailleurs en France, a été façonnée par la main de l'homme, pour qui elle a toujours été **une ressource essentielle** :

Bon an mal an, elle assure à notre commune entre 25. et 30. 000 € de recettes par la vente de bois d'œuvre, de bois d'industrie et de bois de chauffage.

Le produit annuel de la location des 142 ha pour la chasse rapporte près de 1400 €.

Mais au-delà de ces considérations mercantiles, la forêt est aussi, aux yeux de beaucoup de nos contemporains, **lieu de l'imaginaire et source d'inspiration** :

*« Arbres, mes frères et mes sœurs,
Nous sommes de même famille, (...)
A vous la sève, à moi le sang,
A vous le force, à moi l'accent (...)
L'angoisse nourrit notre histoire
E c'est un même bûcheron
Qui, nous couchant de notre long,
Viendra nous couper la mémoire. »*

Jules Supervielle

Dans la civilisation des loisirs qui est la nôtre, où près de 80% de **la population est citadine, la forêt est perçue comme un espace de détente**. On attend qu'elle soit aménagée et bien entretenue. A cet égard notre forêt communale est exemplaire avec ses chemins de traverse et circuits fléchés, agrémentés de bancs. Les promeneurs, marathoniens, VTTistes, amateurs de champignons, cueilleurs de framboises ou de mûres sont de plus en plus nombreux, au risque même qu'on voie la forêt devenir victime de son succès.

Depuis le Grenelle de l'Environnement, tous nos supports de communication sont envahis de messages prônant les bienfaits du développement durable. Dans le domaine environnemental notre civilisation n'a d'autre choix que de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Mais sait-on qu'**une forêt** régulièrement exploitée et renouvelée **est un excellent moyen de lutte contre le réchauffement climatique ?**

Par la photosynthèse les arbres absorbent le gaz carbonique dont ils ont besoin pour pousser et rejettent une partie de l'oxygène que nous respirons. Et les jeunes arbres sont plus gourmands en gaz carbonique que leurs aînés.

Arrivés en fin de vie, les arbres se décomposent et libèrent dans l'atmosphère le gaz carbonique qu'ils ont piégé au cours de leur existence. Ils est donc important de les récolter dès leur maturité. Une fois transformé en meubles, charpentes ou autres utilisations pérennes, leur bois continue de stocker et de neutraliser le gaz carbonique, à raison de 1 tonne de CO₂ par m³ de bois. Certes, utilisé comme combustible, le bois libère dans l'atmosphère le CO₂ absorbé par l'arbre au moment de



sa croissance. Le bénéfice pourrait paraître nul si l'emploi de ce matériau naturel et renouvelable ne permettait pas aussi d'économiser les énergies fossiles (pétrole, gaz), plus chères et non renouvelables.

Conclusion : **Consommer du bois, c'est participer à la vie de la forêt et à la lutte contre l'effet de serre !**

PLANTATION EN FORET



Afin de lutter contre le déboisement de notre forêt et de préserver l'environnement, une journée de plantation d'arbres a eu lieu dans la parcelle 9 dévastée par la tempête de 1999. Grâce au soutien de l'entreprise Johnson Controls qui a attribué une somme de 1000 dollars (environ 700 €) pour l'achat d'arbres, 1000 chênes rouvres ont été plantés le samedi, 29 novembre par une trentaine de bénévoles écolos dans l'âme, sous la direction de Mélanie Goetsch, agent patrimonial.

Petite nouveauté cette année, les jeunes plants ont été protégés par des filets en plastique et des tuteurs. Une soupe de pois cassés accompagnée de fromage et dessert a récompensé les efforts des planteurs.

L'ANNÉE 2007-2008 A L'ÉCOLE MATERNELLE...



En septembre,
les élèves
de l'école maternelle
ont planté un châtaignier
avec Monsieur BLAËSE.

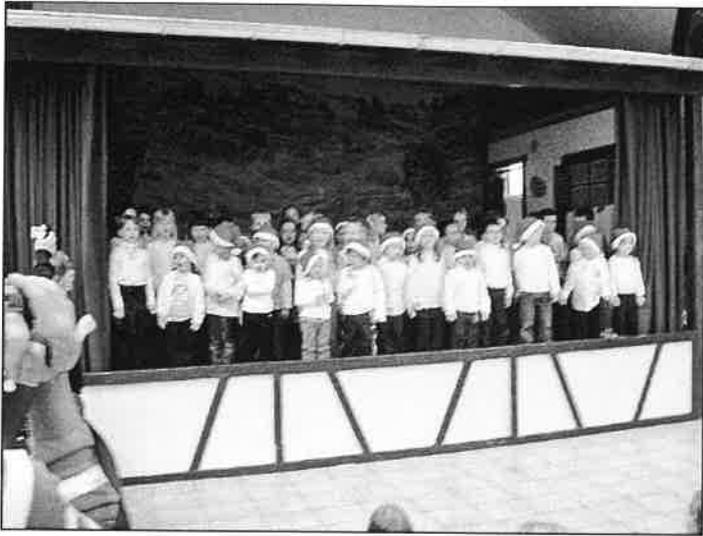
Pour la semaine du goût,
les élèves de maternelle
ont partagé leur goûter
avec les élèves de CE1
qui avaient confectionné
de délicieux cakes.



Avec le chef cuisinier
Monsieur HEITZMANN,
nous avons fait de délicieuses
recettes...



La forêt en automne,
que c'est beau !...



Les élèves de l'école maternelle ont chanté pour Saint Nicolas avec les élèves de CE1.



En avril, nous avons visité la médiathèque.



Carnaval a été dignement fêté avec les correspondants à Rémelfing.
Ça a fait plaisir de revoir Maîtresse Nathalie...



Lors du spectacle de Chantécole, les maternelles ont chanté avec les écoles de Kalhausen, Zetting et Wittring...



La fête de l'école a été un vrai succès, les élèves ont été très applaudis et se sont ensuite beaucoup amusés en goûtant les délicieux gâteaux fabriqués par les parents.

L'ANNÉE SCOLAIRE A L'ÉCOLE PRIMAIRE...



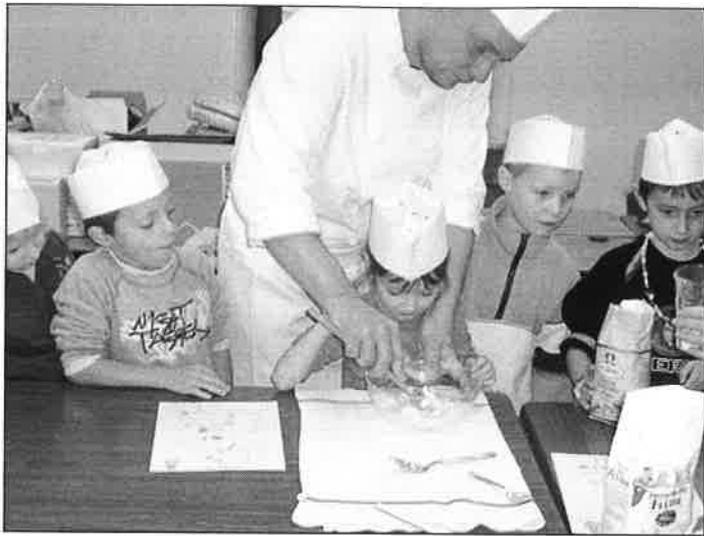
Spectacle «Pierre et le loup»
à Zetting



Rencontre USEP d'athlétisme
à Sarreguemines
pour les élèves du CP et du CE1



Carnaval à l'école
de Rémelfing



Les élèves du CP fabriquent des biscuits avec l'aide de parents.



Rencontre USEP de football à Sarreguemines pour les élèves du CE2/CM1 et du CM1/CM2



Rencontre «Chantécoles» à Sarreinsming



La répétition du spectacle du cirque Zanzibar à Sarreguemines



La classe de CM1/CM2 a participé au cross de la Communauté d'Agglomérations de Sarreguemines Confluence



Les élèves des classes du CP, du CE1 et du CE2/CM1 ont participé au cross organisé par l'USEP et ont décroché plusieurs podiums



Atelier façonnage au Musée des Techniques Faiencières à Sarreguemines



Audrey et Théo présentent à toutes les classes un exposé sur les phasmes



Le passage de Saint Nicolas à l'école de Rémelfing



Sortie de fin d'année des élèves du CM1/CM2 au Buchholz, à Sarreguemines

DICRIM

DOSSIER d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Il présente la description des risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement, **à l'échelle de la commune de Zetting**. Il expose les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde prévues pour limiter leurs effets. Il rappelle les comportements à adopter en cas d'alerte.

✓ Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Un événement potentiellement dangereux est un **aléa**, il ne devient un **risque majeur** que s'il s'applique à une zone où des **enjeux** humains, économiques ou environnementaux sont en présence. Le risque majeur est donc la coexistence d'un aléa avec des enjeux.

✓ Les différents types de risques majeurs auxquels l'homme peut être exposé sont regroupés en 3 grandes familles :

- les risques **naturels** : avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme et éruption volcanique ;
- les risques **technologiques** : d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriel, nucléaire, biologique, rupture de barrage...
- les risques liés aux **transports collectifs** (personnes, matières dangereuses) ;

✓ Deux critères caractérisent le risque majeur :

- une faible fréquence : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes ;
- une énorme gravité : victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement.

Situation de la commune de Zetting au regard des différents types de risques :

1° La commune est située dans le périmètre d'un plan de prévention de risques naturels prévisibles (PPRn) approuvé le 23 mars 2000, aléa : Inondations.

2° La commune est traversée par des conduites souterraines de transport de matières dangereuses : Oléoduc et Transport de gaz sous pression.

Le risque d'inondation

C.1 - Le risque d'inondation dans la commune

Il est provoqué par les crues de la rivière Sarre qui traverse la commune. Ces crues surviennent surtout en période hivernale (neige, redoux, pluie, fonte de neige) mais se sont déjà produites au printemps ou à l'automne.

La montée des eaux, d'abord lente (3 à 5 cm à l'heure), s'accélère après le dépassement de la cote d'alerte (3,50m. à Wittring) pour atteindre 20 à 25 cm de crue à l'heure, après submersion des digues de retenue des étangs du pays de Sarrebourg.

C.2 - L'historique des principales crues ayant provoqué l'inondation du rez-de-chaussée des maisons d'habitation (c'est-à-dire : au moins 2 mètres au-dessus de la cote d'alerte fixée à 3,50m. à Wittring).

Crues évoquées : 25 octobre 1778 – année 1910
année 1919.

Crues dont nos contemporains se souviennent :

Du 28 au 30 décembre 1947 : 8,27m à Wittring
16 janvier 1948 - 1955 – 1958 – mai 1970 – octobre 1981 – décembre 1982 – mai 1983
Du 20 au 22 décembre 1993.
Du 25 au 27 février 1997 : H. 6,97m.
Octobre- novembre 1998 : H. 5,97m.
29-30 décembre 2001 : H. 6,80m.
17 septembre 2006 : pluies torrentielles et coulées de boue.

Les secteurs plus particulièrement concernés ont été :
Le moulin de Dieding et ses dépendances,
La route départementale D33 entre le viaduc SNCF et le pont du Schwarzbach,
La rue de Dieding (du N° 4 au N° 10),
La partie basse de la rue des Charretiers (immeubles 4,5,6),

L'impasse du Canal (immeubles 1,2,3),
La rue principale (immeubles 1,3,5,7)

C.3 - L'état de catastrophe naturelle :

Certaines de ces inondations ont entraîné la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans la commune. Ce fut notamment le cas après l'inondation de 1983, 1993, 1997, 1998, 1999, 2001, 2006.

C.4 - Actions préventives dans la commune

La connaissance du risque

Les zones habitées submersibles sont connues de la population riveraine. Elles sont schématiquement au nombre de quatre :

- la zone d'expansion à la sortie de l'aqueduc rue des charretiers,
- la zone d'expansion à la sortie du grand aqueduc, en face de la salle socioculturelle,
- le lieu-dit Oligmuehle, 4 rue de Dieding
- le moulin de Dieding

Les dispositions d'aménagement et d'urbanisme :

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn arrêté par le préfet le 23 mars 2000 Aléa : Inondations. Le PPR Inondations «vallée de la Sarre» est consultable sur Internet :

www.lorraine.equipement.gouv.fr - rubrique Moselle - risques environnement

Les zones inondables sont répertoriées dans le Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)

Les éléments du PPRI sont repris dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune. PLU approuvé le 19 mai 2006

Le PPRI divise le territoire en quatre zones :

Zone Orange : Aléa très fort quelle que soit l'occupation du sol (sauf zones bâties protégées)

Zone Bleue : Zone naturelle en aléas faible, moyen ou fort

Zone Jaune : Secteurs urbanisés en aléas faible, moyen ou fort et secteurs bâtis protégés en aléas très forts.

Zone blanche : Sans risque d'inondation prévisible.

La surveillance :

Les alertes des crues sont définies à partir de relevés

réguliers de mesures de hauteur d'eau de la Sarre Wittring. La cote d'alerte est atteinte quand le niveau de l'eau est monté à 3,50m.

La Commune bénéficie de l'annonce des crues du service de la Navigation de Strasbourg, antenne Sarreguemines.

Téléphone 03 87 98 62 64 ou 03 87 98 62 70

La communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences a mis en place un système d'alerte des riverains des rivières Sarre et Blies, en exploitant les données de nos voisins sarrois du LUA

(Landesamt für Umwelt und Arbeitsschutz)

http://www.lua.saarland.de/10538_11351.htm

Informations téléphoniques CASC au 03 87 28 60 70

Le retour d'expérience :

Même si les crues, qui se suivent, ne se ressemblent toujours, on observe

- que leur probabilité est plus grande en hiver que la fonte des neiges suite à un redoux un phénomène aggravant,
- que durant les 3 ou 4 heures qui précèdent l'inondation des rez-de-chaussée d'habitation la crue s'accélère (20 à 25 centimètres à l'heure, et parfois davantage),
- que l'inondation des maisons ne dure généralement pas plus de 48 heures,
- qu'à l'annonce de la cote d'alerte à l'échelle Wittring (3,50m), il reste une marge d'environ 2m. avant que les rez-de-chaussée des maisons de Zetting soient inondés.

C.5 - La protection de la population

La Communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences a pris la compétence : «Lutte contre crues».

Son action se décline en 3 axes :

Alerte des riverains par appel téléphonique s'ils ont laissé leurs coordonnées téléphoniques (jusqu'à 5 numéros différents) en mairie, qui a classé les habitations exposées en urgence 1,2 ou 3. En cas d'alerte un message est diffusé par un serveur vocal, à tous les foyers concernés. Si l'appel n'aboutit pas, le serveur compose automatiquement le numéro jusqu'à l'obtention d'une réponse. Si l'abonné ne répond pas, le serveur compose alors le 2° puis le 3° numéro et ainsi de suite. Une fois prévenus, les habitants concernés peuvent suivre l'évolution de la crue en appelant un des numéros de téléphone répertoriés dans la rubrique «Surveillance», en composant le

03 87 28 60 70 ou en consultant le site Internet www.landesaamt-saar.de Landesamt Saar für Umwelt und Arbeitsschutz.

Autre source d'information : suivre les prévisions météorologiques du saarländicher Rundfunk.

Travaux de renaturation des cours d'eau (suppression des embâcles, reconstitution des berges dégradées, interventions sur la ripisylve ...)

Travaux hydrauliques (soumis à autorisation au titre de la protection de l'environnement).

Une étude portant sur la stabilité des berges du canal des houillères et de la Sarre est en cours, en vue d'utiliser le canal en surplomb entre Sarre et village comme digue de protection contre les crues de la Sarre. Si l'étude est concluante, les deux aqueducs par lesquels se fait l'épandage dans le village seront fermés. Les maisons inondables se trouveront protégées par la digue contre une crue d'intensité moyenne. Subsisteront les points noirs du moulin de Dieding et de la Oligmuehle..

C.6 - Les mesures de police et de sauvegarde

Lorsque le niveau d'alerte est atteint à l'échelle de crue de Wittring, les habitants des maisons inondables sont alertés par message téléphonique.

En fonction de l'évolution du risque, le maire fait appel aux sapeurs pompiers pour la mise en sécurité des personnes et des biens.

Dans les cas de crue importante, la route départementale RD 33 est submergée, au risque d'isoler Dieding et Zetting.

Cependant la liaison avec Sarreguemines reste possible, de Dieding via Wiesviller à partir du Reberg de Wittring., et de Zetting via Sarreinsming, en empruntant le chemin de l'ancienne gare douanière, dans le prolongement de la rue de chemin de fer

Risque lié au transport de matières dangereuses

La commune est traversée par deux canalisations souterraines

- L'une de gaz naturel haute pression
- L'autre d'hydrocarbures haute pression

Elles font l'objet d'une servitude d'utilité publique reprise dans le Plan Local d'Urbanisme.

Tous travaux de terrassement, qu'ils soient d'ordre privé ou public, exécutés au voisinage de ces ouvrages doivent faire l'objet d'une demande de renseignements (modèle CERFA n° 90-0188)

d'une déclaration d'intention de commencement de tra-

EN CAS D'URGENCE

- ✓ Pompiers
(Service Départemental d'Incendie et de Secours) :
 - 18 (tél. fixe)
 - 112 (tél. portable)
- ✓ Gaz réseau Distribution France 24H/24- 7jours sur 7
(n° Azur) : 0 810 433 057
- ✓ Electricité réseau Distribution France 24H/24, 7J./7
(n° Azur) : 0810 333 057
- ✓ Mairie, jours et heures ouvrables : 03 87 02 38 68.
- ✓ Les élus : téléphoner à leur domicile.
Maire : 03 87 02 34 72
- ✓ Direction départementale de l'équipement, subdiv. de Sarreguemines :03 87 95 64 21
- ✓ Sous-Préfecture de Sarreguemines : 03 87 27 62 62
- ✓ Préfecture de la Moselle SIRADEDPC : 03 87 34 87 34

vaux (DICT) (modèle CERFA n° 90-0189), au moins dix jours avant l'ouverture du chantier, afin d'en avertir l'exploitant de la canalisation.

Entrepreneurs, Propriétaires, exploitants,

Avant tous travaux de terrassement, extraction de terre, pose ou dépose de canalisations, drains ou câbles, travaux de forage, fonçage, drainage, pose de clôtures, piquets, pylônes, poteaux et ancrage, plantation ou désouchage d'arbres à l'aide de moyens mécaniques, toute circulation hors voirie de véhicules de plus de 3,5 tonnes, etc... (liste non exhaustive),

Pour votre sécurité, vous êtes tenus

- de consulter les plans de zonage déposés en mairie,
- d'informer de votre projet la société qui exploite le réseau (GAZ ou PIPELINE),
- de renseigner les formulaires DR (demande de renseignements) et DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux) au moins dix jours avant l'exécution des travaux, pour tous travaux à moins de 100 m. des conduites.
- de ne pas commencer les travaux avant la réponse des responsables du réseau ou de la réunion de coordination sur le terrain et piquetage par leurs soins.

LA CONDUITE DE GAZ HAUTE PRESSION

Préalablement à tout engagement de travaux au voisinage des ouvrages de transport de gaz combustible, 1° Consulter le Plan de Zonage des ouvrages de trans-

port de gaz naturel haute pression à la mairie ou sur le site internet dictplus.com

2° Adresser les demandes à GAZ de France – Région Est
– Département Réseau Lorraine 22 rue Lucien
Galtier – 54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
Tél. 03 83 50 43 21
Fax : 03 8350 43 10

EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE DE GAZ :

Arrêter les moteurs,
Ne manipuler aucun objet susceptible de déclencher
une étincelle,
Evacuer les lieux à pied et prévenir les personnes dans
l'entourage,
Téléphoner en appel gratuit 24h/24h au **Numéro
Vert : 08 00 30 72 24,**
Appeler **les pompiers** en composant le **18** (tél. fixe)
112 (tél. portable)

LE PIPELINE, réseau de transport d'hydrocarbures
répondant à des besoins de défense et de l'économie
(approvisionnement de dépôts, raffineries, aéro-
dromes...)

L'ouvrage peut transporter toute la gamme des hydro-
carbures liquides et inflammables à basse température,
sous une pression de service qui peut atteindre 100 bars,
pour un débit de 600 m³/heure

La société TRAPIL exploite le réseau des pipe-
lines ODC(oléoducs de défense commune) pour le
compte de l' Etat français.

Le pipeline est repéré tous les 500m
environ, ainsi qu'aux croisements avec
les voies publiques, par des balises
d'une hauteur de 1,80m environ.

Les canalisations font l'objet d'un
contrôle permanent :

- par des systèmes automa-
tiques de détection (débits,
pressions),
- par le mesurage des quantités
de produits entrées et sorties
dans le réseau,
- par des survols périodiques
d'avions dont les pilotes signa-
lent toute activité à proximité,
qui pourrait causer des dom-
mages,
- par des contrôles sur le ter-
rain, effectués par des agents
spécialisés.

Le percement, voire l'accrochage d'une canalisation
entraîne un jaillissement de produit avec de hauts
risques d'explosion, d'incendie, d'asphyxie et de pol-
lution.

FICHE REFLEXE ALERTE

TRAPIL ODC

22B Route de Demigny – Champforgeuil BP 81 71100
Châlon-sur-Saône Cedex
Téléphone : 03 85 42 13 00 - Fax : 03 85 42 13 04
03 85 42 13 01

**En cas d'incident ou d'accident survenant
sur le PIPE LINE,**

Appeler 24h/24h.
le téléphone d'urgence : **03 85 42 13 40**

le poste de contrôle : **08 00 10 57 66**
03 85 42 13 40
03 85 42 13 73

le Numéro Vert : **08 00 31 24 25**
08 00 10 57 66

Dans la mesure du possible :
Faire évacuer ou interdire la zone.

Faire interdire tout feu, arrêter les moteurs, ne mani-
puler aucun objet susceptible de déclencher une étin-
celle (téléphone portable, lampe de poche, etc...).

Evacuer les lieux à pied et prévenir les personnes pré-
sentes.

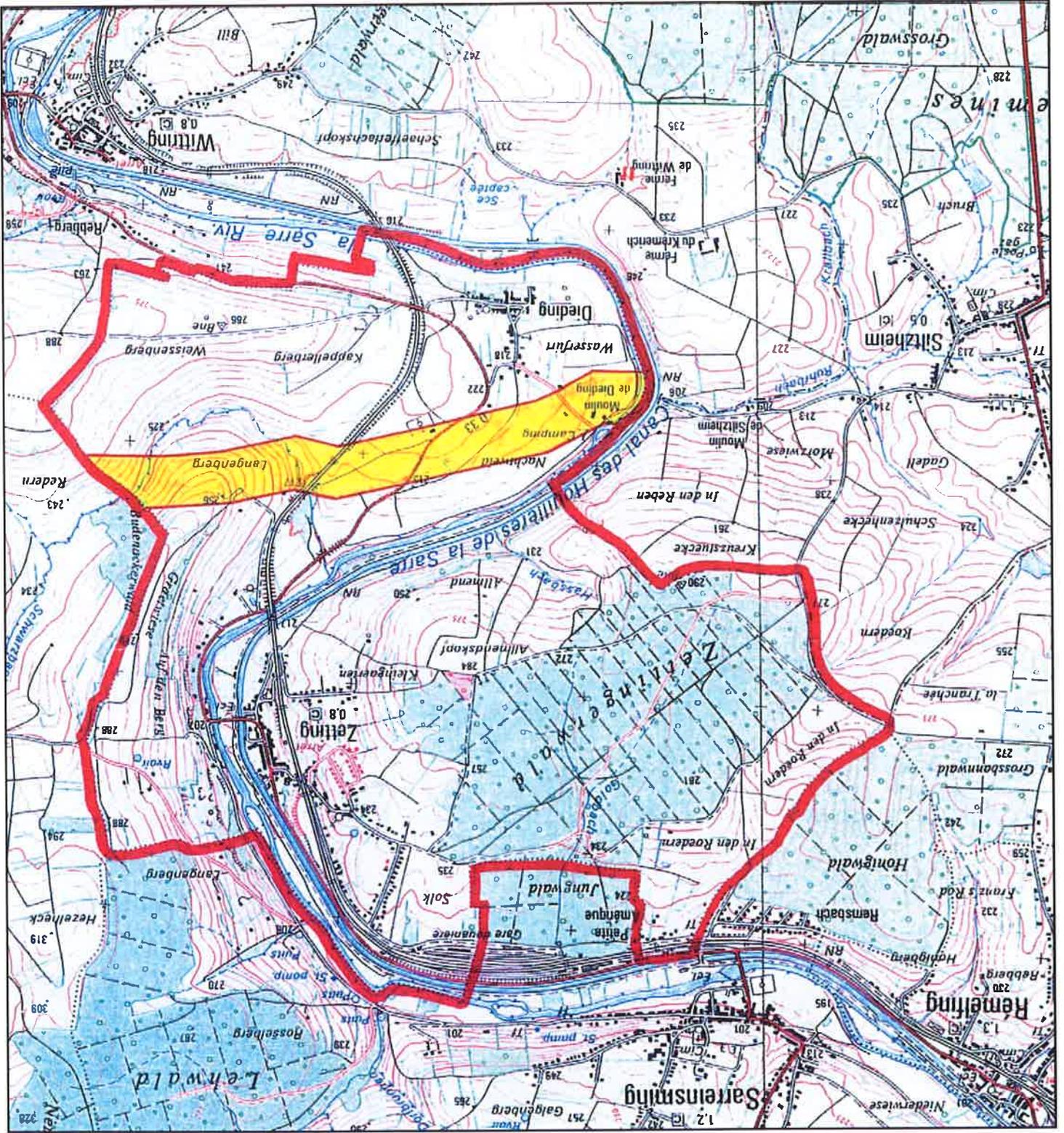
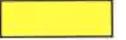
Appeler les pompiers en composant le **18** à partir
d'un poste fixe ou **112** (tél. portable)
Avertir l'exploitant en appelant le numéro indiqué
sur les bornes de signalisation.

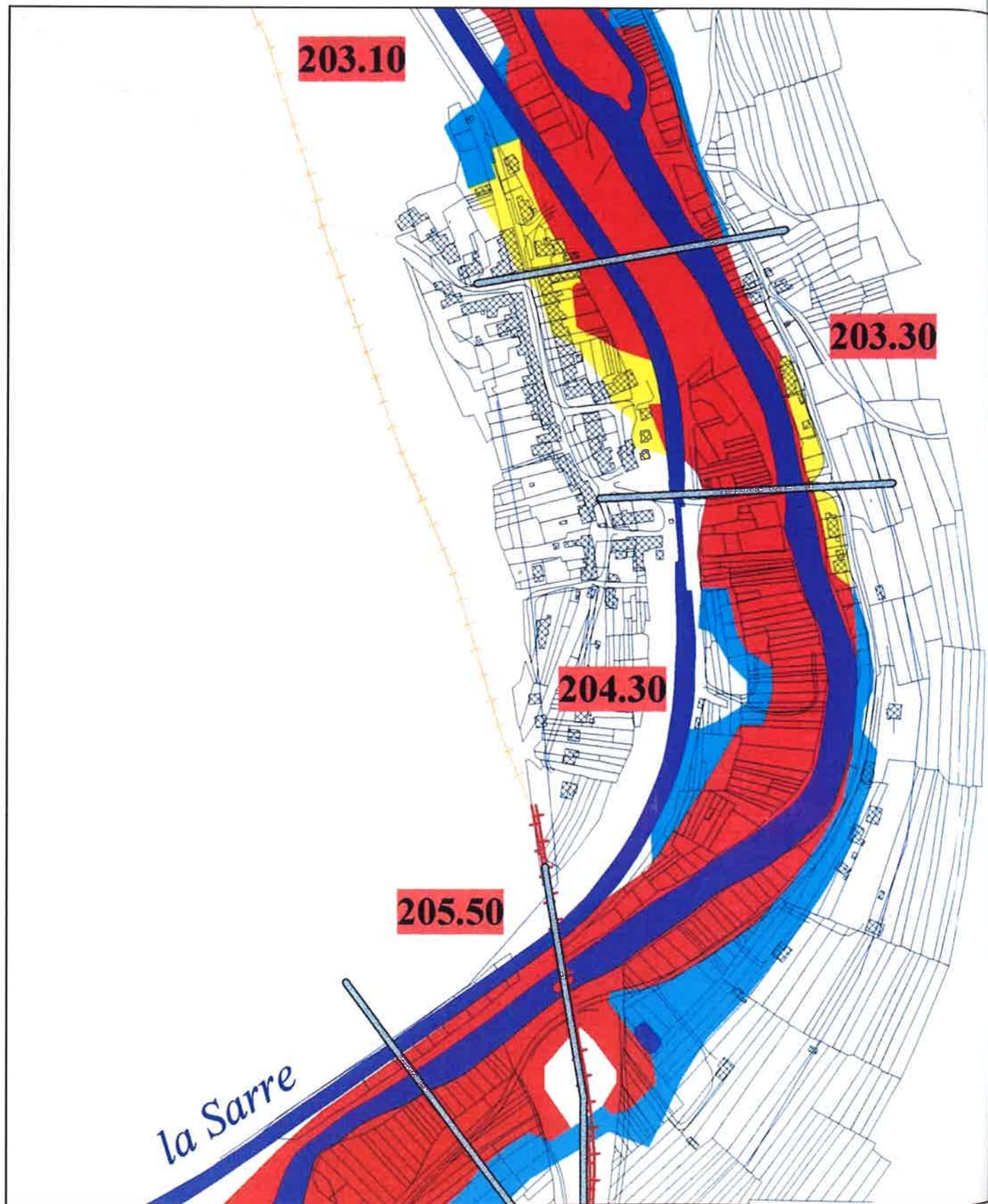


Balise qui jalonne le tracé des conduites enterrées

Ouvrage de transport de gaz naturel

Implantation des ouvrages de transport de gaz naturel



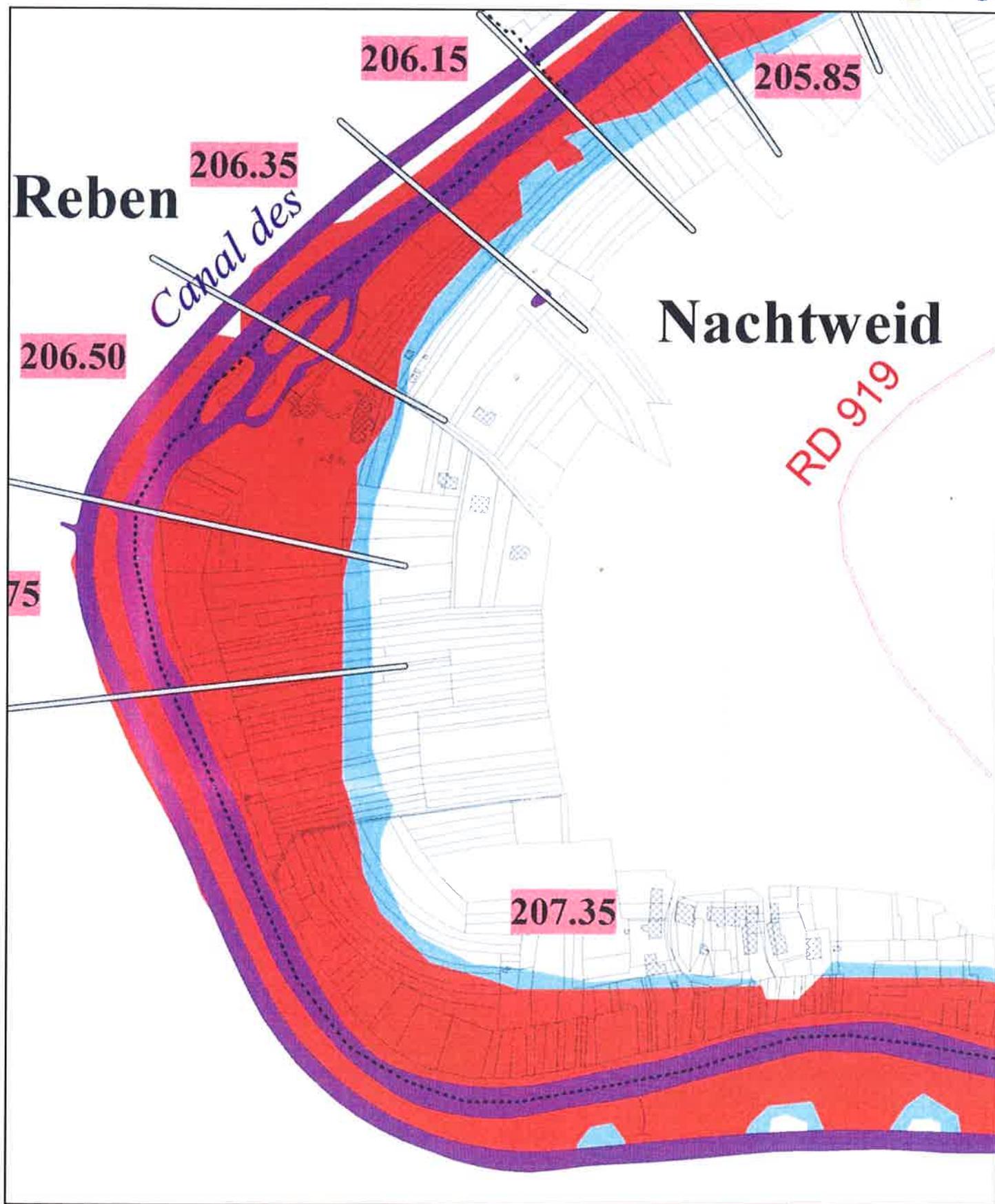


Zone orange : Aléa très fort quelle que soit l'occupation du sol (sauf zones bâties protégées).

Zone bleue : Zone naturelle en aléas faible, moyen ou fort.

Zone jaune : Secteurs urbanisés en aléas faible, moyen ou fort et secteurs bâtis protégés en aléas très forts.

Zone blanche : Sans risque d'inondation prévisible.



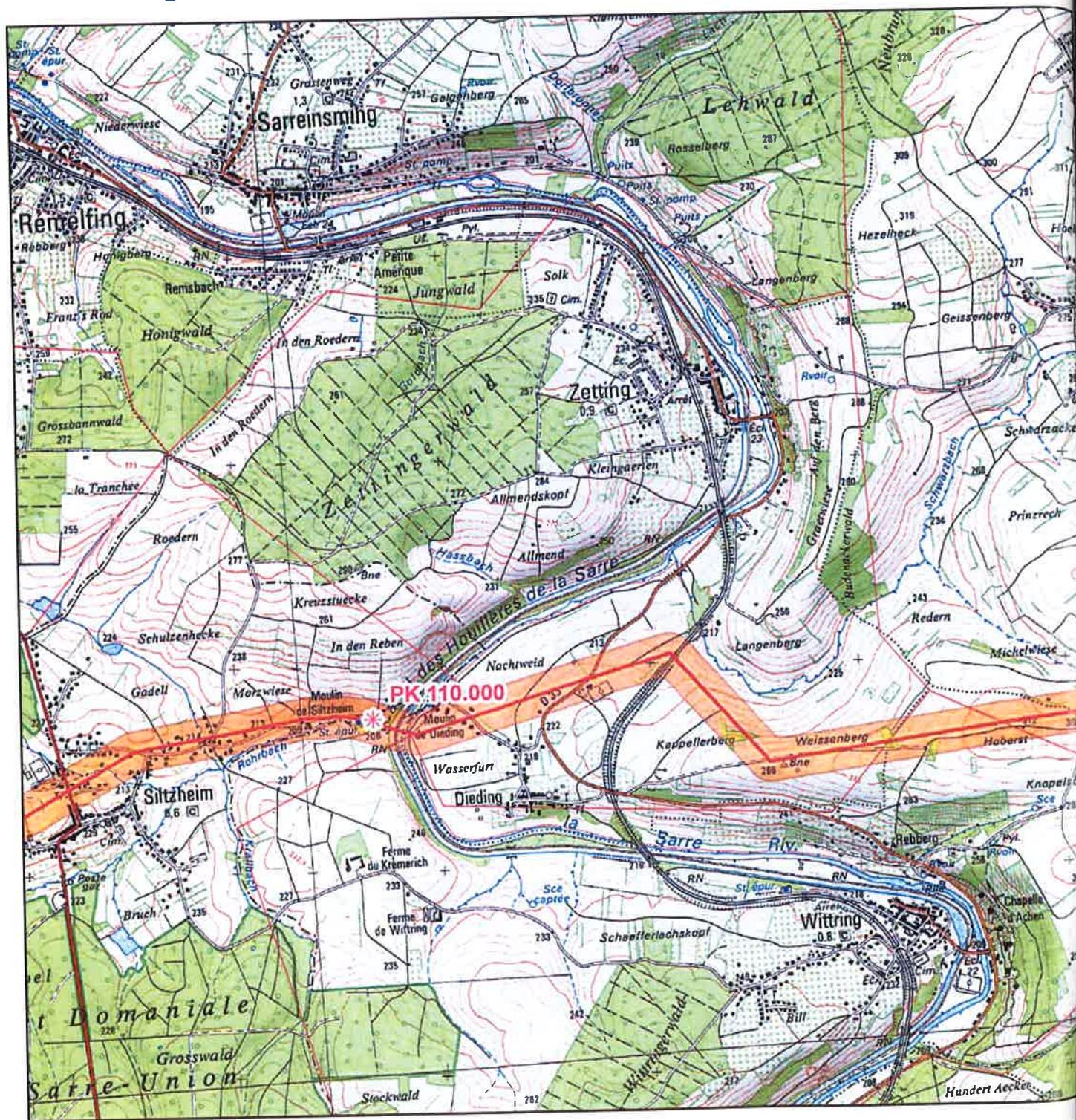
Zone orange : Aléa très fort quelle que soit l'occupation du sol (sauf zones bâties protégées).

Zone bleue : Zone naturelle en aléas faible, moyen ou fort.

Zone jaune : Secteurs urbanisés en aléas faible, moyen ou fort et secteurs bâtis protégés en aléas très forts.

Zone blanche : Sans risque d'inondation prévisible.

Pipeline à hydrocarbures liquides



 bande de servitude



PLAN DE ZONAGE
PIPELINE A HYDROCARBURES LIQUIDES

DECRET N° 1147 du 14 OCTOBRE 1991, IL EST FAIT OBLIGATION D'ADRESSER SUR DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS A L'EXPLOITANT DE L'OUVRAGE POUR TOUTES TRAVAUX EFFECTUES A MOINS DE 100 METRES DU PIPELINE.

TRAPIL ODC
B.P.81
71103 CHALON-SUR-SAONE CEDEX
☎ 03.85.42.13.00 📠 03.85.42.13.04

Légende
 Tracé ODC
 Bande de 100m

Extrait carte IGN © 1/25 000

Date d'édition : JANVIER

LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

SUITE AUX ELECTIONS DE MARS 2008



MEYER Jean-Marie, Maire
STENGER Fabien, 1^{er} adjoint
MEYER Alain, 2^{ème} adjoint
STERN Martine, 3^{ème} adjoint
HUTH Christian
HEITGER Christophe
KITTEL Michel
FOUILHAC-GARY Corinne
MEYER Yannick
GUTH Christian
MEYER Thierry
HOFFMANN Daniel
GABRIEL Armand
PEIFER Michèle
LETT Martine

Absent sur la photo : KITTEL Michel

LES DOMAINES DE COMPETENCE DES ELUS DE LA COMMUNE

Commissions d'adjudication et d'appels d'offres

Président : MEYER Jean-Marie, Maire
ou son représentant : STENGER Fabien

Membres titulaires : HUTH Christian
MEYER Alain
GABRIEL Armand

Membres suppléants : STERN Martine
FOUILHAC-GARY Corinne
LETT Martine

Commission de l'Urbanisme et des Travaux

Président : MEYER Jean-Marie, Maire
Membres : STENGER Fabien, MEYER Alain, STERN Martine, HUTH Christian, HEITGER Christophe, KITTEL Michel, FOUILHAC-GARY Corinne, MEYER Yannick, GUTH Christian, MEYER Thierry, HOFFMANN Daniel, GABRIEL Armand, LETT Martine, PEIFER Michel

Commission des Finances

Président : MEYER Jean-Marie, Maire
Membres : STENGER Fabien, STERN Martine, HUTH Christian, HEITGER Christophe, GUTH Christian, GABRIEL Armand

Commission de la Forêt et des Affaires agricoles

Président : MEYER Jean-Marie, Maire
Membres : STENGER Fabien, MEYER Alain, STERN Martine, HUTH Christian, GUTH Christian, GABRIEL Armand

Commission de l'information et de la Communication

Président : MEYER Jean-Marie, Maire
Membres : STENGER Fabien, STERN Martine, FOUILHAC-GARY Corinne, HEITGER Christophe, KITTEL Michel, MEYER Yannick, LETT Martine, PEIFER Michèle

Commission de la Chasse

Président : MEYER Jean-Marie
Membres : HOFFMANN Daniel, MEYER Thierry

Commission socioculturelle

Président : MEYER Jean-Marie
Membres : STENGER Fabien, MEYER Alain, STERN Martine, FOUILHAC-GARY Corinne, HEITGER Christophe, HUTH Christian, KITTEL Michel, MEYER Thierry, MEYER Yannick, LETT Martine, PEIFER Michèle

Commission Sécurité Routière

Président : MEYER Jean-Marie
Membres : FOUILHAC-GARY Corinne, HEITGER Christophe, HUTH Christian, GUTH Christian, MEYER Yannick, GABRIEL Armand

Commission des Affaires scolaires

Président : MEYER Jean-Marie
Membres : STERN Martine, FOUILHAC-GARY Corinne, MEYER Thierry, MEYER Yannick, PEIFER Michèle

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Ont vu le jour cette année :

GUTH Ihlán le 05/01/2008 à Sarreguemines

CORDIER Maël le 21/02/2008 à Sarreguemines

MULLER Jade le 02/03/2008 à Sarreguemines

SCHMITT Mélanie le 25/03/2008 à Forbach

WEBER Julien le 14/05/2008 à Sarreguemines

KOSCHER Julie Marie le 22/08/2008 à Sarreguemines

SCHLEGEL Timéo le 04/10/2008 à Sarreguemines

LAJIC Alexandra Fatima Emilienne le 19/10/2008

à Sarreguemines

MARIAGES

Se sont unis :

KOSCHER Steve-DEL BIANCO Marion le 12/04/2008

TRAPP Peter-BIELKE Ingrid le 02/08/2008

SCHMITT Florent-HARDY Petra le 16/08/2008

BARTHELD Marc-GRZELCZYK Stefanie le 29/08/2008

DECES

Nous ont quittés :

BRUCH Gabrielle épouse RISSE le 09/02/2007

JAENSCH Jean le 16/12/2007

SCHMITT Octavie veuve GLATZ le 07/01/2008

BOULANGER Marthe veuve JUNG le 11/02/2008

THIEL Marie veuve JAMANN le 29/06/2008

LAJIC Wladimir le 11/04/2008

NIERENGARTEN Elise épouse MARTINET le 11/11/2008

WACK Jakob le 11/12/2008

CONTAINER POUR DECHETS VERTS



Pour éviter que le produit des tontes de gazon et d'élagage des haies, buissons, arbustes et autres végétaux ne se retrouve dans les bacs de ramassage des ordures ménagères, la communauté d'agglomération met à la disposition des communes qui en font la demande, un container pour déchets verts.

En 2008 il était placé dans le prolongement de la rue des Mésanges, derrière l'aire de jeux.

Les heures d'ouverture étaient fixées comme suit : de 13h à 16h le mercredi et le samedi.

Ce service offert à la population a connu un franc succès. Pour l'améliorer encore, la commune est à la recherche d'un emplacement plus accessible et qui permette à une voiture avec attelage de faire demi-tour sans manœuvre. Affaire à suivre...

BRIOCHES DE L'AMITIE

La vente des brioches de l'amitié a permis de verser la somme de 309,74 € à l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de Sarreguemines.

Un grand merci pour votre générosité et à l'AS Zetting pour sa participation active.

CAFE - RESTAURANT DE LA MAIRIE



D'un gérant à l'autre

Comme l'y autorisait le bail contracté avec la Commune, et après préavis réglementaire, M. Fabrice Pellizzari, locataire gérant depuis le 10 mai 2000, a cessé d'exploiter son commerce au 30 avril 2008.

Six mois plus tard, le dimanche 9 novembre, l'établissement a rouvert ses portes, fidèle à sa vocation plus que centenaire, de lieu de rencontres et de convivialité.

Les nouveaux locataires-gérants, constitués en SARL, sont M. & Mme Joël Delhaye, de vrais professionnels, qui malgré les difficultés conjoncturelles que rencontre le secteur de la restauration, sont prêts à relever le défi et redonner à cet établissement son lustre d'antan.

La Commune, propriétaire des murs et du fonds, a profité de la vacance pour réaliser certains travaux d'entretien sur le bâtiment : Ravalement de la façade, travaux d'électricité, de plomberie, rénovation des installations sanitaires, etc..., pour un montant de 10 500 €.

Hehne Wirtschaft... Café de la Gare... Café de la Mairie...

L'immeuble :

Il est composé de deux bâtiments.

Le plus ancien est celui dont le rez-de-chaussée est surmonté d'un étage. La

construction remonte à la deuxième moitié du XIX^e siècle.

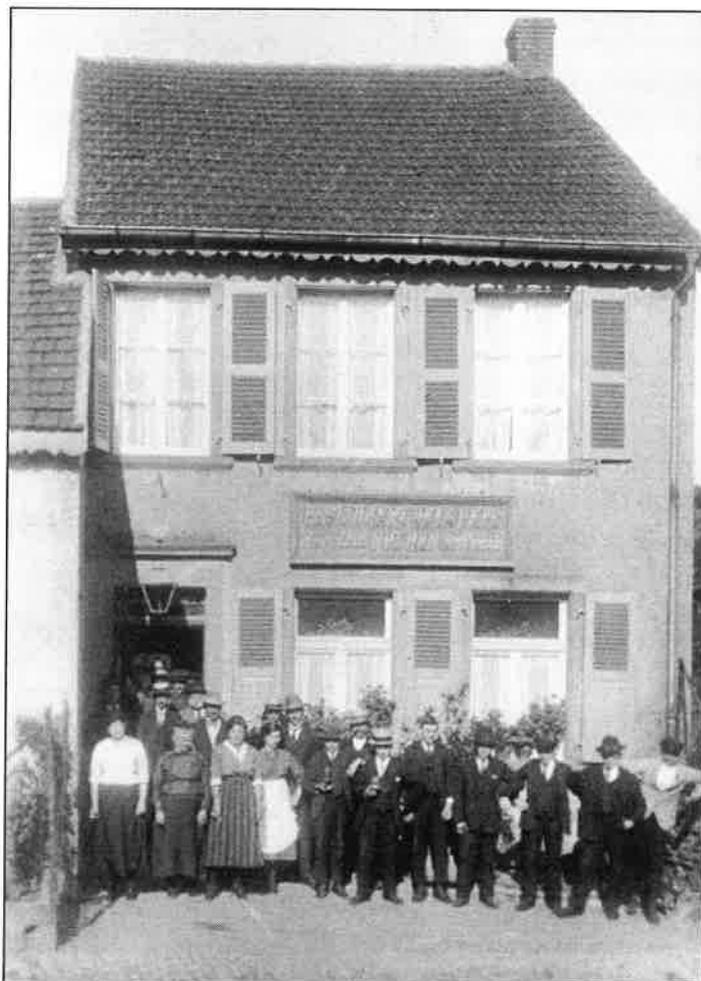
Le 1^{er} étage servait d'appartement, tandis que le rez-de-chaussée était dévolu au commerce. La première pièce à droite était le débit de boissons. La pièce du fond, desservie par le même couloir, servait d'épicerie-mercerie.

Le bâtiment adjacent, ne comprenant qu'un rez-de-chaussée, fut construit dans les années 1920, à l'emplacement du jardin potager de la famille Hen. Il n'avait, à l'origine, pas de porte donnant sur la rue, mais était des-

servi par le même couloir que le premier bâtiment. A peine la construction achevée, le café et l'épicerie se sont déplacés dans la nouvelle aile, en conservant la même disposition, c'est-à-dire café à l'avant, épicerie dans le fond.

Après acquisition par la Commune, en 1965, l'immeuble est réaménagé. Le rez-de-chaussée du bâtiment le plus ancien abritera la mairie jusqu'en 1999. Le bâtiment adjacent sera doté d'une entrée propre, la disposition intérieure sera rendue plus moderne et fonctionnelle pour l'exploitation du Café-restaurant. L'activité épicerie-mercerie sera arrêtée.

En 2000 la mairie libère les lieux pour s'installer 13 rue de l'église. L'espace ainsi libéré sera transformé en salles de cuisine du restaurant.



Les occupants :

Les fondateurs du Café-épicerie du 8 rue de l'église : HEHN Nicolas, né le 15 avril 1832 à Sarreinsming et son épouse SCHARFF Anne-Marie, née le 26 septembre 1834 à Zetting.

De leur mariage contracté le 31 décembre 1857 à Zetting, est né leur fils Nicolas.

Les successeurs :

HEN Nicolas (fils), né le 9 février 1865 et son épouse HENSGEN Elise, originaire de Bliesbruck, ont poursuivi l'exploitation du commerce. De leur union sont nés deux fils :

- Pierre, le 20 avril 1899

- Georges, François, le 3 décembre 1902.

HEN Georges et son épouse née SPREDER Joséphine ont exploité l'établissement jusqu'en 1945. Leur fils

Armand, né en 1930, sera propriétaire-bailleur jusqu'en 1961.

Les locataires-gérants entre 1945 et 1961 :

DAUFFER Georges et son épouse Célestine

HEITZ Florian et son épouse Denise

MOSCHEL Alphonse et son épouse Denise

WAGNER Louis et son épouse Marthe

Les acquéreurs successifs :

De 1961 à 1965 : KERN Marcel et son épouse née MEGE Denise

A partir de 1965 : Commune de Zetting, propriétaire des murs et du fonds.

Les nouveaux locataires-gérants, de 1966 à ce jour
SCHMITT Joseph et Bernadette, de août 1966 jusqu'en décembre 1999

PELLIZZARI Fabrice et Carole, de mai 2000 à avril 2008
DELHAYE Joël et Sandra, à partir de novembre 2008

1998 : rétrospective

Les principaux événements survenus dans la commune il y a dix ans

Janvier

Pour son banquet annuel, le club d'épargne Bonne Espérance se déplace à Petit-Réderching. Le Tennis-Club rassemble plus de 200 joueurs au loto organisé en salle socioculturelle.

Février

Le comité de jumelage prépare la venue des Charentais de La Jarrie pendant le week-end de l'Ascension.

Après une longue éclipse, c'est la renaissance du club «Les vétérans de l'A.S. Zetting».

Le Carnaval de l'A.S. Zetting change de formule : plus de Kappensitzung mais dîner dansant carnavalesque suivi d'un bal des enfants et de celui du Rosenmontag.

Mars

L'association « Culture et Loisirs » organise une soirée dansante à la Grillardière de Hinsingen. Une trentaine de personnes des rues du Maire Jamann et du Chemin de fer participent à une 1^{ère} balade en forêt, sortie suivie d'un apéritif concert et de grillades.

Avril

Le conseil municipal décide le maintien des taxes locales et prévoit des travaux d'assainissement à Dieding, la mise en chantier de la 4^e tranche du lotissement Les Abeilles et d'importants travaux d'entretien des bâtiments communaux .

Le 15 avril en l'église Saint-Marcel, 33 jeunes des paroisses du Val de Sarre renouvellent leurs

vœux de baptême au cours de la Vigile pascale célébrée par l'abbé Haller.

Des responsables s'activent à l'aménagement d'une bibliothèque communale de Zetting-Val de Sarre.

Mai

Les écoles maternelles de Zetting et de Sarreinsming organisent une sympathique rencontre tandis que les élus et les parents ont été invités à une journée «portes ouvertes» sur le thème de l'enseignement de l'allemand.

A l'occasion de l'Ascension, les Charentais de La Jarrie sont en visite à Zetting.



En Coupe du district, l'A.S. Zetting réussit à rester dans le dernier carré.

Juin

Du 20 au 26 juin, l'Amicale Seniors passe une semaine de vacances à Manosque dans le

Lubéron et visite les sites de Lourmarin, Roussillon, Bonnieux, Lauris, Forcalquier et les vertigineuses Gorges du Verdon.

Juillet

Les rues du Maire Jamann et du Chemin de fer renouvellent leur banquet familial annuel. La chaudière du groupe scolaire rend l'âme. Son remplacement pour la prochaine rentrée est prévue. Dans le cadre des CES, la municipalité demande un nouvel employé communal.

Août

Pour la 5e année consécutive, les habitants de la rue de la Forêt organisent une fête conviviale autour d'un bon feu de bois. Les footballeurs débiteront le championnat avec six nouvelles recrues.

Septembre

La commune entreprend d'importants travaux de restauration dans les salles de classes, de la mairie et de la salle socioculturelle. Grâce à un effectif stable – 78 élèves – quatre classes subsisteront à Zetting sous la houlette des enseignantes Mmes Mager et Verraest en maternelle et Mmes Fersing et Hiegel en élémentaire. 13 Grands Prix sont décernés aux lauréats des meilleurs jeunes sujets de l'exposition avicole.

Octobre

Zetting est inondé, on ne passe plus ! Mais l'eau est montée moins haut que d'habitude. Une sortie au Kammerfelsen à Soucht est organisée par Culture et Loisirs. La municipalité décide l'enfouissement de tous les réseaux aériens rue de l'Eglise.

Novembre

En présence des élus, du sous-préfet, du directeur de la BDP de Metz et des animateurs locaux, la bibliothèque de Zetting-Val de Sarre est officiellement inaugurée. L'Amicale Seniors organise une sortie au Royal



Palace à Kirrwiller.

Le musée de Sarreguemines fait appel à Diana Hoffmann, ethnologue de Zetting, pour réaliser l'étude sur les anciens faïenciers.

Décembre

Il neige et sous les flocons, les enfants de Zetting accueillent Saint Nicolas avec des chants, des sketches et des saynètes.

A l'occasion de la fête de la Sainte-Barbe, Raymonde Houver est honorée par la municipalité pour 35 années de service au secrétariat de la mairie.

Pour ses illuminations de Noël, la maison Zapp sur les bords de la Sarre est une nouvelle fois l'attraction locale.

La commune honore les Anciens : l'âge des participants est abaissé à 65 ans.

Et ceux qui nous ont quittés en 1998

Laurence Clément née Zins (20 mars 1998)
Berthe Meyer née Zoeller (19 mai 1998)
Roger Guth (17 décembre 1998)

Sources : Articles du Républicain Lorrain
(Lucien Schlegel)
Bulletin municipal

imprimerie sarregueminoise

dépliants
brochures
catalogues
journaux d'entreprise
entêtes de lettre
cartes de visite
affiches
calendriers
tracts
cartes postales

Chemin des Tuileries
Route de Nancy
B.P. 20004
F 57211 Sarreguemines Cedex
Tél. 03 87 98 07 37
Fax 03 87 98 04 95
www.sarregueminoise.com
imprimerie@sarregueminoise.com

SM BUREAU

MAJUSCULE
Le partenaire de toute une vie

- Fournitures de bureau et scolaires •
- Consommables informatiques •
- Mobilier •

Route de Nancy - Chemin des Tuileries - BP 30123
57201 SARREGUEMINES
Tél. 03 87 98 91 84 - Fax 03 87 98 67 13
e-mail : sm-bureau@wanadoo.fr

AMICALE SENIORS

Sortir de chez soi et savoir participer

Dans un village, la vie associative anime et stimule l'esprit de solidarité entre les différentes couches d'âge de ses habitants : la vie sportive pour les plus jeunes, l'engagement au service de la communauté pour les élus, les sapeurs pompiers, les responsables d'associations amicales, avicoles, arboricoles, les clubs de gymnastique ou d'épargne, etc...

Comment associer le plus grand nombre de personnes aux réunions ou aux manifestations locales et amicales alors que dans la vie moderne les médias contribuent de plus en plus à l'isolement et à l'enfermement ? Assis dans notre fauteuil, ces médias, la télévision entre autres, nous font visiter et connaître le monde entier mais, sans que nous nous en rendions compte, « imperceptiblement », nous avons tendance à nous retirer de ce monde, d'ignorer notre voisinage, nos concitoyens, de nous isoler dans ce que nous appelons communément notre « chez soi ». Certains s'en contentent et se complaisent dans la solitude. D'autres, au contraire, recherchent l'entraide, les échanges réciproques favorables aux réunions amicales et joyeuses, aux repas pris en commun, à la convivialité en somme.

En activité, sans emploi ou retraités, nous sommes des seniors à partir de 20 ans et des vétérans à partir de 45 ans. A 55, 60 ou 65 ans, nous restons « des jeunes retraités », souvent plus volontaires et plus actifs que jamais, avec une foule de projets.

Quoi de plus naturel alors que de vouloir s'investir encore et encore et de « rendre service ». Ainsi, le Club du 3e Age a vu le jour officiellement au début de l'année 1985 grâce à un noyau de bénévoles qui avaient pour but de sortir de l'isolement un grand nombre de personnes du village. Sous la houlette du président Florent Heitz, couples plus ou moins jeunes et personnes âgées, souvent isolées, ont été conviés, moyennant une modique cotisation, à se rassembler en une association de loisirs. L'effectif des inscrits dépassa alors les 100 membres. Durant 10 ans, Florent Heitz et son comité ont programmé, à la satisfaction générale, des rencontres amicales bimensuelles, des repas, des sorties et des vacances annuelles en France et à l'étranger. Revenus un jour de Venise, la joie se lisait dans les yeux des participants.

Ce club plein d'entrain, son esprit de convivialité, a enthousiasmé Lucien et Irène Schlegel qui y adhèrent dès leur première année de retraite d'enseignants. Lucien a exercé à Zetting durant 26 ans et Irène pendant 31 ans. En 1995, Lucien succède à Florent Heitz et, grâce aux conseils de ce dernier, il s'entoure d'un comité dévoué, volontaire et dynamique. Après la rénovation des statuts, et comme par le passé, les 70 membres restants se voient dotés de programmes annuels chargés et séduisants : réunions récréatives bimensuelles, repas trimestriels, sorties printanières et automnales, rencontres avec des clubs amis (Berthelming, Wittring, Tholey), fêtes de Noël. Fin 1998, Lucien cédera sa place à son épouse Irène qui prendra la présidence sous la devise « **pour le meilleur et pour le rire** ».

Et voici, dans l'intervalle 1995 / 2006, un cocktail ou plutôt un régal de 12 années de sorties collectives où l'attachement et la bonne humeur étaient toujours « rois ».

1995

8 mai : Déjeuner au Haut-Koenigsbourg et visite de Strasbourg en bateau-mouche

24 mai : Sortie Asperges à Geudertheim et visite de la Brasserie Heineken

14 septembre : Collégiale St Nicolas de Munster, Parc animalier de Ste Croix, Rocher de Dab, musée de Phalsbourg

1996

mai : Sortie Asperges à Geudertheim

3 septembre : Visite de l' Aquarium d'Ottrott et halte au Mont Sainte-Odile

1998

5 avril : Participation au 5^e anniversaire du Club de l'Amitié de Berthelming

5 mai : Sortie Asperges au Freudeneck – Wangenbourg, visite de l'abbatiale de Marmoutier et de la caverne de la Vallée de la Vallerysthal à Niderviller

22 octobre : Les Vosges : déjeuner dansant au Jacquard à Mousse, dégustation à la confiserie de la Vallée de la Haute-Vosges à Habeaurupt

3 décembre : Déjeuner et après-midi music-hall au Royal Palace de Kirrwiller

1999

8 avril : Sortie à Tholey

11 mai : Sortie Asperges au Freudeneck : le matin, Saverne et son Château ; l'après-midi, chez Daniel Stoffel, maître chocolatier à Haguena

2000

9 mai : Sortie Asperges au Freudeneck et visite du château du Haut Barr

12 octobre : Sortie à Kaisersberg et visite de Colmar

29 octobre : Rencontre à Berthelming, messe à Fénétrange, déjeuner à Kirrberg.

2001

mai : Sortie Asperges au Freudeneck

11 octobre : Sortie à Thionville et au zoo d'Amnéville

24 octobre : Sortie à Berthelming au récital des Petits Chanteurs à la Croix de Bois

2002

14 avril : Participation à la fête du 20^e anniversaire du Club du 3^e Age de Wittring

16 mai : Sortie Asperges au Freudeneck, visite de l'Abbatiale de Neuwiller et de l'église de Saint-Jean-Saverne

10 octobre : Visite de Lunéville et de son château, le Petit-Versailles de Lorraine (qui a brûlé quelques semaines après)

2003

6 mai : Sortie Asperges au Freudeneck, messe à Phalsbourg et visite des maisons troglodytiques de Graufthal

9 octobre : Sortie à Sturzelbronn (collégiale) et visite du Fort du Simserhof

2004

mai : Sortie Asperges au Freudeneck et Zoo de Sainte-Croix

5 octobre : Sortie à Thionville et mini-croisière sur la Moselle

2005

12 mai : Sortie Asperges au Freudeneck et visite de la maison rurale de l'Outre-Forêt à Kutzenhausen

6 octobre : Sortie à Bernkastel (Allemagne), croisière sur le Rhin.

2006

4 mai : Sortie Asperges au Freudeneck, Bonne Fontaine et Royal Palace à Kirrwiller

En **2007**, et toujours dans le même esprit d'entraide et de convivialité, Marie-Louise Rohr a repris le flambeau. Un merveilleux voyage en Autriche a couronné l'année 2008.

L'effectif du club est en baisse. Qui viendra épauler, animer et rendre service à ce club si sympathique ? Les anciens attendent du renfort et l'arrivée de plus jeunes qui aiment s'investir et redonner un nouvel élan à l'**Amicale Seniors**.

Note de Lucien : Il n'y a rien de plus agréable, de plus plaisant que de voyager en grand groupe, un groupe où tous les participants se connaissent et s'estiment, un noyau d'amis indéfectibles. Et quelle ambiance !

Les vacances annuelles ont conduit les participants vers les destinations suivantes :

1995 20 / 27 juin - Lourdes et la Provence :

Arles, Carcassonne, Pont du Gard, Aigues-Mortes, Les Saintes-Marie -de-la-Mer, Carry-le-Rouet, Marseille et la Bonne Mère, Les Baux de Provence, Fontvieille (Moulin de Daudet), Fontaine de Vaucluse...

1996 11 / 18 juin - Autriche (Tyrol) :

Fugen, Mayerhoffen, Pertisau, Achensee, Innsbrück, Kufstein, Walschsee, Schiemsee, Kitzbuhel, chutes du Krimml...

1997 21 / 27 juin - La Bretagne :

En commun avec le Club de l'Amitié de Berthelming, la côte de Cornouaille, pointe du Raz, Audierne-Douarnenez, golfe du Morbihan, Sainte-Anne-d'Auray, Vannes, Port Louis, Lorient, presqu'île de Quiberon...

1998 20 / 26 juin - Le Lubéron :

Manosque, Lourmarin, Roussillon, Forcalquier, les Mées, Lauris et Bonnieux, Digne, Sisteron, gorges du Verdon...

1999 19 / 25 juin - L'Auvergne :

Mont-Dore, Issoire, St Nectaire et ses fontaines pétifiantes, lac Chambon, Puy de Sancy, Besse en Chandesse, Clermont-Ferrand, Volvic, Vichy, Murol, château de Val...

2000 15 / 21 juin - Le Périgord Noir :

Siorac, village du Bournat, Roque St-Cristophe, Sarlat, Roque, Gageac, Domme, château des Milandes (Joséphine Baker), Lascaux, les jardins du château d'Eyrignac, Rocamadour, gouffre de Padirac...



En Aveyron, les participants ont pu admirer le Viaduc de Millau sous tous les angles.

- 2001 21 / 28 juin - Haute-Savoie :**
Sevrier, Semnoz, Annecy et son lac, Conflans (village moyenâgeux), les gorges du Fier, château de Montrottier, lac du Bourget, Abbaye de Hautecombe, lac Léman, Yvoire, Thonon-les-Bains, Chamonix et Mont Blanc, château de Menthon-St-Bernard, Albertville...
- 2002 27 juin/3 juillet - Basse-Normandie :**
Ouistreham-Riva Bella, Côte de Nacre, Luc-sur-Mer, et plages du débarquement, Côte Fleurie, Deauville-Trouville, Cabourg, Lisieux, Beuvron-en-Auge, Caen et ses abbayes, Bayeux, Arromanches...
- 2003 20 / 27 juin - Le Haut Jura :**
Uxelles, cascades du Hérisson, Saint-Claude, Lons-le-Saunier, Baume-les-Messieurs, Arbois, Fort des Rousses, bassin du Doubs, barrage de Vouglans, la Saline Royale d'Arc et Senans...
- 2004 18 / 24 juin - Dolomites (Tyrol italien) :**
Villanders, de Brixen vers la Plose, St Andréa, la

chaîne des Odles et de Monteputia, abbaye de Novacella, la ville moyenâgeuse de Bressanone, Val Gardena, Ortisei, la Marmolada, Chiusa, vallée de Funes, Bolzano, Nova Levante...

- 2005 10 / 17 juin - L'Ardèche :**
Vals-les-Bains, Aubenas, Vogüé, St-Jean-le-Centenier, Ruoms, gorges de l'Ardèche, St-Martin d'Ardèche, Alba-la-Romaine, Balaruc, Labeaume, aven Marzal, marché de Joyeuse, grand site de l'Aven d'Ornac...
- 2006 4 au 11 juin - L'Aveyron :**
Saint-Sernin-sur-Rance, l'enfant sauvage de Saint-Sernin, l'Aérospatiale à Toulouse, château de Montaigut dans le Rougier de Camarès, gorges du Tarn et de la Jonte, grotte de Dargilan, Société Roquefort, Albi et sa Cathédrale Ste Cécile, viaduc de Millau, marché de St Affrique...

P.S. Ces vacances étaient souvent agrémentées voyages en petit train, de mini-croisières...

AS ZETTING - BAPTEME DU STADE

Afin d'honorer deux de leurs membres décédés : Bernard Hoffmann et René Rimlinger, les membres du football club de Zetting et leurs dirigeants ont décidé de nommer le terrain de football «Stade René-Bernard».

René et Bernard n'ont pas compté les heures de bénévolat. Toujours disponibles, ils étaient les chevilles ouvrières de l'AS Zetting. René, même diminué physiquement par la maladie, a encore œuvré pour le club. Quant à Bernard, il est mort sur le stade.

Les festivités se sont déroulées sur trois jours, les 15, 16, et 17 août 2008.

Après l'inauguration de la plaque par de nombreuses personnalités, les matchs de football se sont succédé durant les trois jours dans la joie du sport et le souvenir de ces deux personnages exceptionnels.

Une messe dominicale a été célébrée par l'abbé Gérard Meyer dans le chapiteau érigé sur les abords du stade.

De nombreux amis du sport se sont déplacés et ont profité de la restauration prévue à cette occasion.



La fabrication du jus de pommes

2008 fut l'année de la pomme en abondance et de bonne qualité.

Du jus de pommes pour les écoliers
Le lundi, 29 septembre 2008, invités par les arboriculteurs, les écoliers des cours du CE1 et du CE2 ont pu assister à la fabrication du jus de pommes. Devant l'atelier, des fruits par dizaines de sacs sont en attente d'être pressés. D'une manière concrète, les moniteurs leur montrent et leur expliquent le déroulement des opérations : élimination des fruits non sains, les pommes sont versées dans un bac de lavage et par une vis sans fin, elles montent dans l'entonnoir de la râpe. La bouillie est recueillie dans un moule carré muni d'une toile filtrante. Une dizaine de ces moules sont empilés les uns sur les autres, et passent sous le presseur. Le jus coule, la pulpe écrasée, presque sèche, comme essorée, "n'a plus aucun goût" dira un goûteur. Elle sera jetée au rebut. Le jus brut sera versé dans des cuves



pour une décantation pendant la nuit.

Le lendemain les écoliers sont revenus pour assister au filtrage, et à la mise en bouteille après que le jus eut été pasteurisé. Les enfants qui ont eu la joie de goûter au breuvage brut de la veille ont apprécié le jus de pomme final. Attentifs aux

explications des arboriculteurs comme à celles de leurs enseignants, les enfants ont vécu une leçon de choses bien concrète.

Deux semaines plus tard, c'est l'école maternelle de Wittring qui a été accueillie par les arboriculteurs pour une séance de mise en bouteille.

CONSEIL DE FABRIQUE



Afin de financer la restauration de l'orgue de l'église ainsi que la réfection de la salle St Guy, le conseil de fabrique de Zetting a organisé un repas et une après-midi récréative dans la salle socioculturelle. Venus nombreux, les convives ont profité d'une choucroute garnie et d'un récital de la chorale «Cassiopée».

MAISONS FLEURIES

Les lauréats du concours «Maisons fleuries» ont été conviés en mairie par la municipalité et le syndicat des arboriculteurs le 17 novembre. Un diplôme et un chèque leur ont été remis en remerciement de leur contribution à l'embellissement de la commune.

Le jury qui a parcouru les rues de Zetting et de Dieding, a constaté que de grands efforts ont été faits par de nombreux villa-geois afin de fleurir leur maison. Malheureusement tous les amis des fleurs ne peuvent être primés. Seules vingt mai-sons ont été privilégiées par le jury. Que cela ne décourage nullement les autres. C'est grâce aux efforts de tous que notre cadre de vie est si agréable et accueillant. Un verre de l'amitié a conclu cette soirée.



Les lauréats 2008 :

BRANSTETT Madeleine
DUBOCQUET Sylviane
HEITGER Florentine
HEN Marcelle
HOFFMANN Adèle

HUTH Isabelle
KLAM Simone
MEYER Eliane
MEYER Mariette
MEYER Marie-Jeanne

MEYER Raymonde
MULLER Irène
PEXOTO Mireille
SCHEIDECKER Monique
THIL Chantal

Hors concours :
CLOS Inge
HEITZ Chantal
MEYER Nadine
STEPHANUS Catheri

BIBLIOTHEQUE

Après dix années d'existence votre bibliothèque municipale évolue. En cette fin d'année 2008, elle intègre le réseau de la médiathèque de Sarreguemines forte de 9 bibliothèques rattachées. Toutes ont été dotées de 2 nouveaux ordinateurs dont un est dédié à la navigation sur Internet et l'écoute de CD ou la visualisation de DVD, permettant à terme (c'est-à-dire courant de 2009) d'emprunter des ouvrages dans chacune des bibliothèques du réseau. L'autre permettra la visualisation de la disponibilité des ouvrages (toujours sur l'ensemble du réseau) en temps réel, permettant ainsi de faire des réservations.

Dès cette année nous avons fait le choix d'une carte d'accès unique au format carte de crédit (carte émise par la médiathèque) offrant la possibilité après paiement d'une cotisation annuelle d'accéder gratuitement au prêt des ouvrages de la médiathèque ou de la bibliothèque municipale de Zetting.

En fonction du montant de la cotisation l'accès à d'autres supports (CD, DVD) sera possible. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la bibliothèque ou à la médiathèque de Sarreguemines.

Enfin l'année 2007 aura vu le départ de 2 bénévoles (Mmes Schlegel et Hauck) qui après dix années de bons et loyaux services ont décidé de vaquer à d'autres occupations (qu'elles soient ici encore remerciées pour le travail fourni). De nouveaux visages ont ainsi fait leur apparition il s'agit de Mmes Gross et Houver qui sont



venues combler le vide laissé par le départ de nos anciennes collègues. Du fait de ces changements les horaires d'ouverture ont dû être remaniés et se définissent comme suit:

- Lundi de 15H00 à 18H00
- Mardi de 18H00 à 21H00.

Venez nombreux nous rendre visite, voir l'évolution de la bibliothèque ou la découvrir.

L'équipe des bénévoles

Petite communion 1966

1^{er} rang :
STERN Martine,
ZINS Ginette,
JECKEL Solange,
BONINI Madeleine,
MARBACH Christiane

2^{ème} rang :
MEYER Martin,
HOFFMANN Michel,
SCHMITT Jean-Paul,
OBRINGER Hubert,
KLEIN Jean-LOUIS

3^{ème} rang :
Abbé DEMMERLE,
BARTHEL Denis,
FRANCK Fabien,
KLAM Achille,
KOENIGSECKER André,
MEYER Gaston,
DE CIA Joseph,
le Garde Suisse



Les mêmes se sont retrouvés à l'Auberge aux Acacias dans un cadre chaleureux et convivial afin de fêter leur demi-siècle d'existence.

La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur et la joie. De nombreux souvenirs ont été évoqués.

Une minute de silence a été faite en souvenir d'Hubert Daniel, décédé.

Heureux de leurs retrouvailles, les quinquagénaires se sont promis d'autres rencontres.

SOUVENIRS DE ZETTING



1940
HEITGER Madeleine, THIEL Catherine



1940 - En Charente (Thairey)
MEYER Madeleine, JUNG Bernadette



1953, au cours d'une excursion.
La chorale de Zetting, dirigée par Klein Théophile.



HEN Armand



1962
Première messe du père Edmond Kirch :
fabrication de fleurs artificielles

De gauche à droite :

Debout : MEYER Lucienne, MEYER Mariette,
GLATZ Lucie, KLAM Astride, SCHILLE Claude

Assis : MEYER Claire, SCHILLE Simon, GLATZ Marie,
MEYER Rose, GLATZ Marie-Louise, GLATZ Charlotte,
SCHILLE Anne



Ecole de filles – Année scolaire 1949-1950 (de haut en bas et de gauche à droite)

1^{er} rang : MEYER Elise, GLATZ Marie-Claire, BARTHEL Marie-Louise, MEYER Marie Madeleine, HOFFMANN Denise, HOFFMANN Juliette

2^{ème} rang : ANDRES Colette, BURGUN Erna, MEYER Madeleine, HEITGER Bernadette, JUNG Marie-Louise, JUNG Nicole

3^{ème} rang : MULLER Monique, HOFFMANN Adèle, THIEL Marie-Thérèse, MEYER Marie, LINTING Nicole, HOFFMANN Béatrice, MEYER Imelda, MEYER Catherine, Mme SENK, institutrice

4^{ème} rang : MEYER Marie-Louise, SPREDER Marie-Odile, HOFFMANN Elise, ANDRES Clothilde, DAUFFER Maryline, PEFFERKORN Bernadette, MICH Pauline, MEYER Maud, GLATZ Marlène



1920
Famille MEYER
(de haut en bas)

1^{er} rang :
MEYER Marie,
MEYER Edmond,
MEYER Anne,
MEYER Joseph,
MEYER Catherine,

2^{ème} rang :
MEYER André,
tante MEYER,
MEYER Catherine
(née THIEL, 1881-1941),
MEYER Joseph père,
1871-1946
(maire du village
de 1930 à 1940),
MEYER Louis,
MEYER Marcel



1930 : mariage MISSLER Pierre – FRANCK Catherine



1936 : mariage MEYER Joseph – MEYER Marie



MULLER Antoinette, Grégoire, Joseph, Louise



1962 : Communion solennelle

1^{er} rang : MEYER Stéphanie, KARMANN Evelyne, HOFFMANN Françoise, MEYER Christiane,
JAMANN Simone, MARION Monique

2^{ème} rang : HOFFMANN Lucien, JAMANN Chantal, MULLER Yvette, SCHMITT Bernadette, MULLER Annie,
FRANCK Bernard

3^{ème} rang : MEYER Denis, JUNG Gérard, MEYER Sylvain, Abbé DEMERLE, BURGUN Clément,
HOFFMANN Camille, KLEIN Bertrand.



1975 : Classe 1930

1^{er} rang :
ZINS Ernest,
HEN Armand,
BRASSE Fernand,
SUSS René,
STERN Camille

2^{ème} rang :
FLORCH Germaine,
WEBER Marie,
JUNG Henriette,
CLOSSET Josephine,
SCHMITT Rose

SOUVENIRS DE DIEDING



Après guerre :
BRUCH Auguste
avec sa calèche
ramène
la 3^{ème} cloche



Dieding : Année 50



Année 40

Abbé HOUPERT, BARTHEL Odile,
BARTHEL Colette, SCHNEIDER
Bernadette, HEINRICH Ernest



ROHR Louis, DEHLINGER Roland,
HOFFMANN Fernand, PEIFER Edgar



1942 : Communion solennelle

1^{er} rang : LUTZ Thérèse, KARTNER Marcelline

2^{ème} rang : LUTZ Françoise, BORNER Marguerite,
KALIS Georges

1962

De haut en bas et de gauche à
droite

1^{er} rang : LAJIC Michèle, HOFFMANN
Yvette, BOUTTER Monique,
PEIFER Edgar

2^{ème} rang : DEHLINGER Antoinette,
DEHLINGER Jean-Luc, LAJIC Denis,
BRUNDER Robert, HAUCK Aloyse,
LAJIC Jean-Paul

3^{ème} rang : WEIMANN Annie, BELOTT
Martine, SCHNEIDER Bernadette,
LUTTMANN Betty



Renseignements utiles

Mairie :

13, rue de l'Eglise – Tél. : 03 87 02 38 68
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi
De 13 h 30 à 18 h 00, sauf mercredi
Fax : 03 87 02 20 29
E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Secrétariat de Mairie :

Mme Katia BADARIOTTI
Permanence du Maire et de ses adjoints :
Lundi, Mardi, Vendredi,
De 18 h 00 à 19 h 00 et sur rendez-vous

Syndicat Intercommunal des Eaux De Zetting-Wiesviller-Woelfling :

Siège social :
Mairie de Zetting, aux heures ouvrées
Tél. : 03 87 02 38 68
Président : M. Fabien STENGER
Secrétaire : Mme Katia BADARIOTTI
Agent d'exploitation : M. Christian HUTH
Agent technique : M. Christophe HEITGER

ONF :

Technicien, Garde-Forestier :
Mlle Mélanie GOETSCH
Tél. : 03 87 98 50 44

Sapeurs-Pompiers :

Chef de centre local :
Lieutenant Lucien HOFFMANN
Tél. : 18

Paroisse Catholique :

Père Franck KNORST – Tél. : 03 87 98 07 10

Groupe Scolaire «Les Mésanges» :

Ecole élémentaire : Tél. : 03 87 02 34 26
Ecole maternelle : Tél. : 03 87 02 27 41

Bibliothèque :

Relais 2a, rue de l'Eglise
Ouverture : Lundi de 15 h à 18 h
Mardi de 18 h à 21 h
Tél. : 03 87 02 36 35

Location de la salle socioculturelle

Le Conseil Municipal, sur le rapport du Maire et après délibération, décide de fixer les tarifs de location de la salle socioculturelle à partir du 1^{er} août 2002 comme suit :

- fêtes familiales (personnes non domiciliées dans la commune), bals	275 €
- fêtes familiales (personnes domiciliées dans la commune)	185 €
- apéritifs	155 €
- autres occupations	45 €

Cimetière communal, concessions

Le Conseil Municipal, vu l'implantation d'un espace cinéraire au cimetière communal sur le rapport du maire et après délibération, décide de fixer, à partir du 1^{er} janvier 2002, le tarif des concessions comme suit :

Columbarium	1000 € pour 30 ans	700 € pour 15 ans
Tombe double	230 € pour 30 ans	138 € pour 15 ans
Tombe simple	138 € pour 30 ans	97 € pour 15 ans

L'identification des personnes inhumées au Columbarium se fera par apposition d'une plaque normalisée comportant nom, prénom, année de naissance et année de décès.

Responsable de la publication : Jean-Marie MEYER

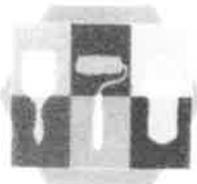
Responsable de la rédaction : Martine STERN

Avec la participation de : Corinne FOUILHAC-GARY, Christophe HEITGER, Alain MEYER, Yannick MEYER, Michèle PEIFER, Fabien STENGER, André ALBERT, Arthur BRANSTETT, Dominique GIOVANNONI, Armand HEN, Lucien SCHLEGEL, les écoles maternelle et primaire et Sylvain MEYER, Antoinette MULLER, Fabien FRANCK,

Jeanne STERN (crédits photographiques)

Couverture : Aquarelles de Raymond VILHEM

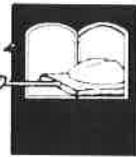
Entreprise Roger KLEIN



Tous travaux de peinture,
crépis, Tapisserie,
Intérieur et Extérieur

28 rue de Rouhling - 57990 IPPLING
TÉL. 03 87 02 47 10

BOULANGERIE - PÂTISSERIE OBRINGER



2, rue Nationale
57200 Sarreguemines
Tél/Fax 03 87 98 39 32

Du lundi au samedi de 7 h à 18 h 30
sans interruption

CHAUFFAGE DORKEL SARL SANITAIRE-CLIMATISATION

89 rue de France
57200 SARREGUEMINES
Tél. 03 87 95 73 02
Fax 03 87 95 04 04
www.dorkel.fr

Starck L'ÉNERGIE DYNAMIQUE

SOLUTIONS ELECTRIQUES ET AUTOMATISME

03 87 29 13 13

www.starck-elec.com

Crédit Mutuel LA banque à qui parler

Crédit Mutuel Coteaux Val de Sarre
3A Grand'rue - 57905 Sarreinsming
Tél. 0 820 89 13 72*
E-mail : 05617@cmcee.creditmutuel.fr

*N° Indépendance 0 12 € TTC/mn

DIEDING ANNEXE DE ZETTING Du nouveau chez Solange

Institut de beauté



Notre esthéticienne
Sara

diplômée CAP/BP
à participé à de
nombreux stages
de formation à Paris,
se fera un plaisir
de vous accueillir
dans un cadre
calme et agréable.

Produits exclusifs
de la marque

LA BIOSTHETIQUE®
PARIS

- Onglerie • Epilation
- Maquillage
- Soins du corps
et du visage



Peggy,
Celine, Claire,
Sylvette
et Solange

Relooking
visagiste
conseil



Une équipe tout
à votre disposition
après de nombreuses
formations : couleurs,
coupe, chignon,
extension de cheveux,
coiffure de soirée,
mariage.

Stylisme
& Créativité
SCM Coiffure

POUR VOTRE BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE, UNE SEULE ADRESSE

3 rue de la Fontaine - DIEDING - ZETTING - annexe de Zetting
Tél. 03 87 02 07 29 sur rendez-vous

Visitez notre site : www.scm-coiffure.com

HOSPITALISATION A DOMICILE

Depuis 1980, nous vendons et louons le matériel nécessaire aux malades et aux handicapés.

Lit à hauteur variable électrique - Matelas - Fauteuil roulant - Déambulateur
Chaise percée - Siège de douche - Couches et alèses pour adultes
Tensiomètre électronique - etc...

LIVRAISON A DOMICILE SOUS 24 H

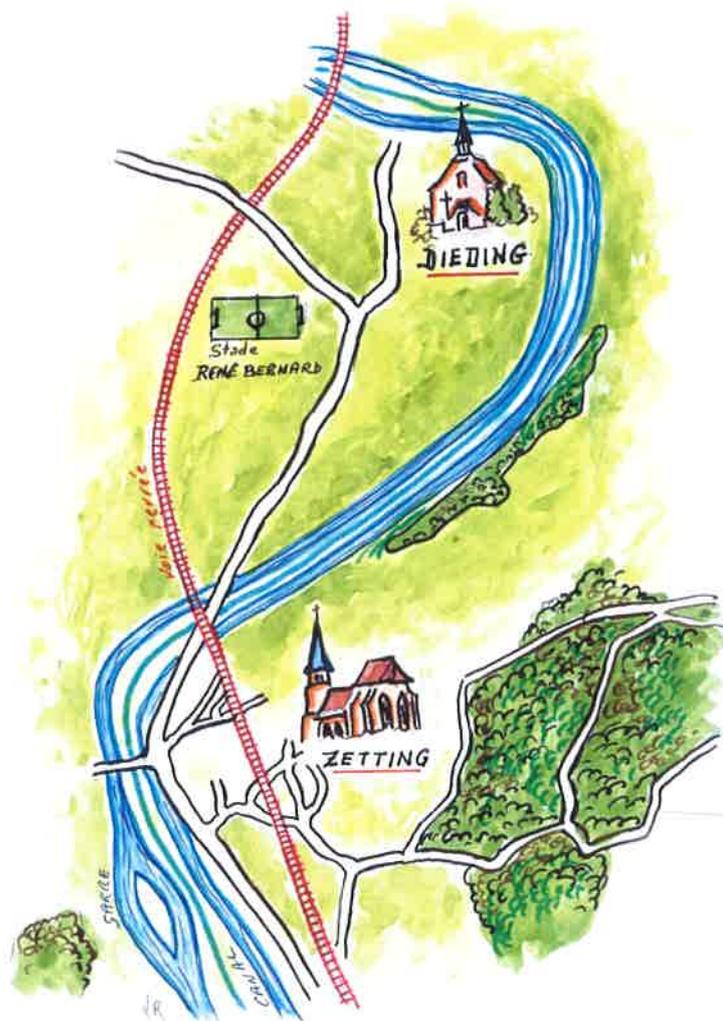
SERVICE APRÈS-VENTE AGRÉÉ



TECHNIC MEDICAL S.A.
Certifiée ISO 9001 : 2000

28 Grand'rue à DIEDING
57905 ZETTING
Tél. 03 87 02 17 97
Fax 03 87 02 00 66
E-mail : technic-medical@free.fr
Site : http://technic-medical.free.fr

Une équipe à votre écoute et à votre service.



Mairie

13 rue de l'Eglise - Tél. 03 87 02 38 68 - Fax 03 87 02 20 29

E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00, sauf le mercredi